

ATTAF REPRÉSENTE TEBBOUNE EN CHINE

LA PALESTINE AU CŒUR DU FORUM SINO-AFRICAIN

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7903 - MERCREDI 29 MAI 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

TRIQUE AU BEM ET AU BAC

Mise en garde de la justice

Page 5

FRAUDE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE TEMPS À LA DISSUASION

L'Algérie a mis en place un cadre juridique et technologique solide pour lutter contre la fraude à la sécurité sociale, afin de garantir l'équité et la durabilité du système pour tous les citoyens. Face aux multiples méthodes de fraude, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a annoncé le déploiement de technologies de pointe pour contrer les agissements des fraudeurs. Page 2



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Des budgets colossaux consacrés par l'Etat

Page 4

FOOTBALL

De gros changements opérés à l'USMA

Page 11

DANS UN DISCOURS À LA NATION DE SANCHEZ

L'Espagne reconnaît la Palestine

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Le wali mécontent de la lenteur des travaux

LA LENTEUR enregistrée dans l'avancement des travaux de la dernière tranche de la pénétrante autoroutière (A20) de Béjaïa sur 16 km (du PK 16 au PK 00), soit de Merdj-Ouamane jusqu'au port de Béjaïa, n'est pas du goût du wali Kamel Eddine Karbouche.

Le chef de l'exécutif, qui suit de très près le projet, a convoqué une réunion de travail, avant-hier, afin d'évaluer l'avancement des travaux de la dernière partie du projet et écouter les explications des responsables des entreprises et du maître d'ouvrage sur les retards enregistrés et la lenteur dans la conduite des travaux.

Aussi, il n'a pas caché son ire lorsque les ingénieurs des entreprises chinoise CRCC et algérienne Sapta, ceux du bureau d'études et les responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ADA) aux manœuvres du projet ont fait savoir que la livraison de l'échangeur devant relier le PK 11 et la RN 12 (Oued Ghir), qui était prévue pour le mois de juillet prochain, ne sera possible qu'à la fin de l'année en cours et probablement au-delà.

A ce propos, le wali a décidé de saisir le ministère des Travaux publics afin de dépêcher des experts pour examiner la situation, voir les difficultés techniques relevées et dégager des moyens pour y remédier.

Au cours de cette rencontre, le premier responsable de la wilaya a sommé les entreprises en charge de la réalisation du projet de renforcer leurs chantiers, que ce soit en moyens humains ou matériels, et ce en dépit de la levée des contraintes dont celles relatives aux besoins des ouvrages en cours de construction en TVO et aux autorisations nécessaires réclamées antérieurement pour l'approvisionnement des chantiers en remblais.

Pour rappel, le wali avait demandé à CRCC, lors des séances précédentes, de recenser tous les besoins des chantiers en TVO afin d'intervenir et remédier définitivement à ce point jugé important dans le processus de la réalisation des routes et tout autre ouvrage. Cependant, les difficultés techniques rencontrées sur le terrain, dont la nature du sol ainsi que les terrains marécageux et très instables, rendent, selon les ingénieurs et techniciens de la construction du projet, la mission ardue.

« Le tracé de la dernière tranche PK 16 au PK 00, au même titre que celui de l'échangeur devant relier le PK 11 (Merdj Ouamane) à la RN 12 (Oued Ghir) nécessitent beaucoup de remblais et beaucoup d'efforts pour la stabilisation du sol, qui prend beaucoup de temps et retarde à ce propos l'avancée des travaux ».

La wilaya a fait savoir, à l'issue de la rencontre, que « l'enquête d'expropriation et l'opération de dédommagement des propriétaires dont les terres ont été expropriés a beaucoup avancé » en se référant au compte rendu présenté par le DRAG.

Elle a ensuite fait savoir que « le wali a exprimé son mécontentement par rapport au retard accusé dans l'avancement des travaux et exigeant des entreprises et du maître d'ouvrage l'accélération des travaux, le respect des délais de livraison et la consolidation des chantiers en moyens humains et matériels ».

N. Bensalem

FRAUDE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'arsenal dissuasif de l'Algérie

L'Algérie a mis en place un cadre juridique et technologique solide pour lutter contre la fraude à la sécurité sociale, afin de garantir l'équité et la durabilité du système pour tous les citoyens. C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb.


Le ministre du Travail, Fayçal Bentaleb.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture du forum technique de l'Association internationale de la sécurité sociale, sur le thème de la lutte et de la prévention de la fraude à la sécurité sociale en Afrique du Nord, M. Bentaleb a déclaré que « l'Algérie a déployé des efforts considérables pour lutter contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscale à la sécurité sociale, en entreprenant des réformes du système national et en accélérant le processus de la numérisation ».

Le ministre a précisé que les réformes du système national se sont attelées à unifier les dispositifs, les procédures et les avantages pour tous les affiliés, soulignant la nécessité de concilier la simplification des procédures avec la mise en place de mécanismes permettant de détecter et de traiter ces risques. Il a ajouté que « certains individus cherchent à obtenir des avantages et des prestations indues, ce qui compromet l'efficacité des systèmes nationaux de sécurité sociale ».

Face à ses tentatives de fraude, le législateur algérien a mis en place des mesures strictes pour l'utilisation et l'exploitation de la carte de sécurité sociale, prévoyant des sanctions dissuasives. Il a ainsi révélé qu'une amende pouvant aller jusqu'à 5 millions de dinars et une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans seront appliquées à ceux qui tentent de tirer indûment profit des prestations sociales. Il a ajouté que les sanctions sont doublées en cas de récidive. Mais les autorités ne comptent pas s'arrêter là. Face à l'ingéniosité croissante des fraudeurs, M. Bentaleb a annoncé le déploiement de technologies de pointe pour contrer leurs agissements. Intelligence artificielle, traitement de données massives, algorithmes intelligents, tous les moyens sont mis en œuvre pour détecter et neutraliser les tentatives de fraude. Il a ainsi relevé que le nombre de services numériques proposés à distance dépasse 127, reposant sur 67 applications et 48 plates-formes numériques dont 24 sont destinées à se passer de documents et de pièces papier. En plus des applications et des algorithmes intelligents, le secteur a commencé à utiliser les technologies d'intelligence artificielle et de traitement de données massives, les Big Data, compte tenu du nombre important de bases de données utilisées dans le secteur pour garantir l'efficience et l'efficacité des services sociaux, a fait savoir le premier responsable du secteur. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique plus large de numérisation des services de sécurité sociale, l'objectif étant de simplifier les procédures tout en renforçant les mailles du filet contre les fraudeurs.

La numérisation de la carte Chifa a été citée en tant qu'exemple d'un outil stratégique qui a permis d'obtenir des services pour les contractants de la sécurité sociale. Cela a permis l'accès à des pharmaciens, des spécialistes des maladies cardiovasculaires, des cliniques obstétriques, des centres de dialyse, sans avoir à payer les frais, grâce à plus de 19 millions de cartes émises, a ajouté le ministre. Selon le ministre, l'Algérie a enregistré une baisse significative du nombre de cas de fraude ces dernières années.

Parmi les différentes formes de fraude à la sécurité sociale enregistrée, le ministre a notamment cité la déclaration de revenus erronée, la non-déclaration ou déclaration partielle des salariés par les employeurs, l'utilisation frauduleuse de la carte Chifa, le cumul illégal d'emplois et la perception indue d'allocations.

Par ailleurs, le ministre a tenu à souligner le caractère social de l'Etat en, affirmant que depuis son indépendance, l'Algérie s'est efforcée de le consolider, de renforcer la justice sociale et de promouvoir la croissance économique et le bien-être social, en conformité avec les principes de la Déclaration du 1er novembre 1954.

Sihem Bounabi

77e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Les performances de l'Algérie exposées à Genève

LES PROGRÈS significatifs réalisés par l'Algérie dans le secteur de la santé, à travers le développement de programmes ambitieux, ont été présentés, hier, à Genève par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué.

Devant les participants à la 77e Assemblée mondiale de la santé, au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Saïhi a présenté un panorama des progrès réalisés par l'Algérie, mettant en lumière la priorité accordée à trois piliers fondamentaux, en l'occurrence la vaccination, la modernisation des infrastructures et la concrétisation du plan d'action malade.

En matière de vaccination, le ministre a souligné que « l'Algérie a généralisé la vaccination des enfants à 100 % », illustrant ainsi l'engagement du pays à garantir la santé de ces jeunes générations. Ce succès s'explique par une stratégie nationale ambitieuse qui a permis de doter l'ensemble du territoire de centres de vaccination modernes et accessibles.

L'Algérie ne s'est pas contentée de protéger sa propre population. Fidèle à ses valeurs de solidarité et de coopération régionale, « l'Algérie a assuré la vaccination de plus de 13 nationalités étrangères à ses frontières, dans le cadre de la coopération et de la solidarité en Afrique », témoignant de l'engagement profond du pays à contribuer à l'amélioration de la santé publique dans toute la région.

Soucieux d'offrir des services de santé de qualité à l'ensemble de ses citoyens, un vaste programme de modernisation des infrastructures sanitaires a été engagé. Ce programme vise à doter les établissements de santé d'équipements modernes et performants, tout en les rapprochant des populations, en particulier dans les zones rurales et isolées, a fait savoir le premier responsable du secteur de la santé. Il a expliqué : « Nous avons modernisé de nombreuses unités de santé et les avons rapprochées des populations. »

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'action malade (PAM), qui comprend 28 objectifs et 143 activités concrètes visant à améliorer l'expérience des patients. Le PAM prévoit notamment la construction de nouvelles structures de santé, la rénovation des établissements existants, l'acquisition d'équipements médicaux de dernière génération et le recrutement de personnel qualifié.

M. Saïhi a aussi affirmé que « l'Algérie a placé le patient au centre de toute réforme du système de santé ». Cette approche vise à garantir une prise en charge de qualité, personnalisée et centrée sur les besoins de chaque individu. Concrètement, cela se traduit par l'amélioration de l'accueil et de l'information des patients, la réduction des délais d'attente, la personnalisation des parcours de soins et le développement de la télémédecine.

Le ministre a tenu à souligner que « tout ce que fait l'Algérie s'inscrit dans le cadre des programmes de développement durable et de l'agenda fixé, qui s'inscrivent à leur tour dans les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une grande importance au secteur de la santé ».

Sihem B.

ATTAF REPRÉSENTE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN CHINE

La Palestine au cœur du forum sino-africain

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, est depuis hier à Pékin, en Chine. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Attaf prendra part aux travaux de la dixième réunion ministérielle du forum sur la coopération sino-arabe, dont les travaux s'ouvriront demain.



Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf.

Cette rencontre intervient dans un contexte de guerre barbare et de génocide menée par Israël contre les populations civiles palestiniennes. Quatre chefs d'Etat arabes sont attendus en Chine. Le roi de Bahreïn, Hamed ben Issa Al Khalifa, les présidents égyptien Abdel Fattah Al-Sissi et tunisien Kaïs Saïed, ainsi que le président des Emirats ont répondu à l'invitation du président chinois Xi Jinping, dont on attend un important discours en ouverture de la réunion.

Pour les observateurs, la situation à Gaza figure à l'ordre du jour et dominera les travaux, en plus de certains dossiers relatifs à la coopération commerciale et aux échanges économiques. D'ailleurs, il est attendu, à l'issue du forum, une « déclaration de Pékin » sur la question palestinienne. La Chine s'est davantage rapprochée des capitales arabes dans leur soutien aux victimes palestiniennes. Pékin entend afficher « une voix commune sur la question palestinienne », a dit Deng Li, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères.

Pour Wang Huiyao, ancien conseiller du Conseil d'Etat et président du Centre pour la Chine et la mondialisation (think tank non gouvernemental qui relaie les messages de Pékin dans les médias), « cette réunion devrait contribuer à renforcer les liens entre le monde arabe et la Chine, et même au-delà. Et le soutien chinois est très important pour les Etats arabes ».

En effet, Pékin a appelé à un cessez-le-feu à Gaza dès le début de l'agression sioniste, considérant le soutien inconditionnel de l'Occident à Tel Aviv comme « une hypocrisie » et un « double discours », accusant les Etats-Unis de faire obstruction à la voie de l'apaisement.

Il convient de souligner que la Chine est favorable à la solution à deux Etats avec El-Qods comme capitale d'un futur Etat palestinien, position qui contraste avec celle de l'Administration américaine.

Les dossiers de coopération seront également au programme des travaux de cette session. Les pays arabes revendiquent davantage d'investissements chinois dans la région et une croissance durable des échanges. La Chine a maintenu des rapports privilégiés en matière d'importation des hydrocarbures, étant l'un des grands consommateurs d'énergie dans le monde.

Pékin a multiplié les initiatives dans cette optique de développement de ses relations avec le monde arabe. En plus de ce forum, qui existe depuis 20 ans, se tient régulièrement un symposium sur les relations sino-arabes et le dialogue des civilisations, un forum sino-arabe sur la réforme et le développement, un forum urbain sino-arabe, une conférence des entrepreneurs ou encore le Forum des femmes sino-arabes.

Enfin, au cours de cette visite, M. Attaf s'entretiendra avec son homologue chinois, M. Wang Wenbin, et sera reçu par des responsables chinois, et ce dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résultats importants ayant couronné de la visite d'Etat effectuée par le président Tebboune au mois de juillet dernier, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Mohamed K.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La collecte des signatures au lendemain de la convocation du corps électoral

LE RETRAIT des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre est prévu à partir du lendemain de la convocation du corps électoral, a annoncé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, soulignant que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour garantir le déroulement de l'opération.

S'exprimant en marge de l'inauguration du nouveau siège de la délégation de wilaya de l'ANIE, à Guelma, M. Charfi a précisé que l'autorité a achevé tous ses préparatifs préalables à la distribution des formulaires de souscription des signatures aux candidats à l'élection présidentielle, dès le lendemain de la signature, par le président de la République, du décret portant convocation du corps électoral pour cette importante échéance.

Passant en revue les modalités d'organisation du prochain scrutin, le responsable a ajouté, que des préparatifs ont été effectués pour garantir le bon déroulement de l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures.

«cette opération sera effectuée à la faveur de la mobilisation d'un nombre suffisant de notaires et d'huissiers de justice pour la mener à bien dans les délais légalement impartis», a-t-il indiqué.

Charfi a tenu à assurer que les préparatifs organisationnels pour la prochaine élection présidentielle, y compris la révision exceptionnelle des listes électorales, seront effectués conformément aux dispositions prévues par la loi organique de 2021 relative au régime électoral, soulignant que l'Algérie a atteint «un haut niveau de maîtrise de toutes les étapes du processus électoral, de sorte que personne, que ce soit à l'intérieur du pays qu'en extérieur, ne peut contester les élections en Algérie».

D'autre part, le président de l'ANIE a rappelé que la décision d'inclure un certain nombre de jeunes ayant atteint l'âge légal de vote (18 ans), et inscrits pour la première fois sur les listes électorales, dans les listes de l'encadrement des bureaux de vote et des permanences, lors de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, «permettra en même temps, de faire participer cette frange importante de la population à la vie politique».

Lynda L.

POUR MIEUX CAPTER LE CAPITAL PRIVÉ EN AFRIQUE

Faid appelle à l'adoption des mécanismes innovants

LE MINISTRE des Finances et gouverneur de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Algérie, Laaziz Faid, a appelé, hier à Nairobi, à l'adoption de mécanismes innovants permettant d'attirer davantage le capital privé, afin de libérer l'immense potentiel du continent africain, signalant le fait que l'investissement privé reste insuffisant en Afrique.

« Nous devons développer des mécanismes innovants pour mobiliser le capital privé. Cela implique de créer des instruments financiers et des garanties pour encourager les investissements privés notamment dans des secteurs à haut risque », a déclaré M. Faid, lors du «Dialogue des gouverneurs de la BAD», tenu dans le cadre des Assemblée annuelles de l'institution financière.

Soulignant l'importance des besoins de financements de l'Afrique et la complexité des défis auxquels font face ses pays dans le contexte des changements climatiques, la pauvreté et la faible diversification économique, le ministre a estimé que « malgré les efforts déployés, l'investissement privé reste insuffisant et les investisseurs hésitent en raison de perceptions de risques ».

En effet, « même si l'Afrique regorge de potentiel, celui-ci est trop souvent perçu sous le prisme du risque plutôt que de l'opportunité », soutient-il.

Pour inverser cette tendance, M. Faid, représentant du président de la République à ces Assemblées annuelles de la BAD, a souligné l'importance d'adopter plusieurs mesures par les pays africains en améliorant le climat des affaires à travers la simplification des procédures administratives, la lutte contre la corruption, le renforcement de la sécurité juridique, la protection des investisseurs et le développement de systèmes fiscaux attractifs.

« En outre, il est impératif d'investir davantage dans les infrastructures pour stimuler la croissance économique, et créer un environnement propice à la promotion du partenariat public-privé en favorisant les collaborations entre les deux secteurs pour la conception et la mise en œuvre de projets de développement », préconise-t-il. « Les pays du continent doivent également mieux promouvoir leurs opportunités d'investissement, partager les expériences réussies et encourager l'accès aux technologies et à l'innovation », a ajouté le ministre.

Evoquant le rôle de la BAD dans ce processus, le ministre a estimé que les défis sans précédent auxquels le monde est confronté aujourd'hui imposent une adaptation stratégique.

« La BAD devrait se positionner comme un acteur clé de la transformation économique de l'Afrique, en promouvant une croissance inclusive et durable, notamment à travers le développement d'un secteur privé plus solide », a-t-il souligné.

Le président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a pour sa part souligné l'importance de poursuivre le financement des projets de gaz naturel qui demeure fondamental pour le développement socio-économique de l'Afrique.

Les Assemblées annuelles du groupe de la BAD, qui ont débuté hier lundi, sont marquées par la participation de plus de 3 000 délégués venus discuter principalement de la réforme de l'architecture financière mondiale comme nécessité pour l'accélération de la transformation économique en Afrique.

M. B.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Des budgets conséquents consacrés par l'Etat

L'Algérie mise beaucoup sur l'investissement pour booster la croissance économique du pays. Ces trois dernières années, les efforts d'investissement de l'Etat dans des projets structurants ont été constants et des budgets conséquents leur sont consacrés. C'est ce qu'a mis en exergue le directeur général du Trésor et de la gestion comptable et des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, qui dit que de grands projets structurants doivent être finalisés à l'horizon 2027.

«L'Etat accorde une grande importance au financement des investissements, la finalité étant de favoriser une croissance constante de l'économie nationale», a déclaré hier Hadj Mohamed Sebaa lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale. Il a surtout mis en avant ce qui a été fait les trois dernières années. «Les budgets successifs d'investissements consentis par l'Etat entre 2021 et la fin de 2023 étaient de l'ordre de 6 500 milliards de dinars, dont 1 900 milliards de dinars en 2021 et 2022, et 2 700 milliards de dinars en 2023, alors que le budget de l'année 2024 prévoit un montant de 2 800 milliards de dinars», a-t-il précisé.

Selon l'intervenant, «ces investissements visent l'attractivité du territoire et le développement durable», affirmant qu'ils sont générateurs d'un niveau de création d'emploi important. Il a cité le complexe du phosphate intégré d'un montant de 700 milliards de dinars, la mine de fer de Gara Djebilet d'un montant de 1 014



Hadj Mohamed Sebaa.

milliards de dinars et la réalisation de 7 stations de dessalement d'eau de mer pour un montant global de 206 milliards de dinars. A cela s'ajoutent d'autres projets relatifs, entre autres, au développement des énergies renouvelables, le projet de modernisation des réseaux ferroviaires ainsi que l'investissement relatif à l'extension du métro d'Alger.

Pour le directeur général du Trésor et de la gestion comptable et des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, les résultats des efforts de l'Etat pour l'investissement sont déjà là. Cela se traduit principalement par la réalisation en 2023 d'un taux de croissance du PIB important, qui est de 4,2 %, le meilleur de la région, selon ce responsable. L'objectif est de maintenir ce niveau de croissance avec une ambition d'augmenter ce taux les trois prochaines années, a signalé M. Sebaa.

Pour ce qui est du financement des projets d'investissement, en plus des sources de financement «classiques», la Bourse d'Alger pourrait constituer une vraie alternative pour le financement des investissements. C'est dans ce sens que des réformes sont engagées au niveau du département des Finances, à même de dynamiser le marché boursier, notamment à travers l'augmentation du nombre des entreprises introduites en bourse.

«La finalité de la diversification des acteurs est d'augmenter le volume des capitaux qui peuvent être levés à partir de la Bourse pour financer les grands investissements, publics ou privés», a indiqué l'invité de la rédaction de la Chaîne 3, soulignant la nécessité d'encourager, à l'avenir, les entreprises, issues du secteur public ou privé, de s'introduire en bourse.

Il a dans ce sens signalé l'introduction en bourse du CPA, qui sera suivi par la BDL, exprimant son souhait de voir d'autres entreprises suivre cette trajectoire, pour ainsi permettre aux acteurs économiques de trouver une nouvelle source de financement de projets.

Le directeur général du Trésor au ministère des Finances est, par ailleurs, revenu sur l'accompagnement et le redressement des entreprises publiques en difficulté et surtout sur l'impact de cette opération sur le Trésor public, qui voit sa dette interne s'alourdir.

«Une bonne partie de la dette interne est représentée par le coût de financement d'accompagnement, de redressement et d'assainissement de ces entreprises. 80 % de la dette interne est destinée à cet effet», a-t-il précisé, affirmant que l'objectif de l'Etat ne se limite pas à financer uniquement ce déficit mais à accompagner ces entreprises pour qu'elles puissent concevoir des plans de développement dans le but d'émerger dans une phase d'exploitation positive.

Une situation qui leur permettra, par la suite, de rembourser leur dette, d'autant que ce sont des crédits qui sont accordés à ces entreprises, selon les explications de M. Sebaa, lequel a signalé des indicateurs qui prédisent un remboursement prochain de la dette par certaines entreprises.

Lilia Aït Akli

CIMENT ET BOISSONS

Des opérations d'exportation à partir du port d'Annaba

DE NOUVELLES opérations d'exportation sont effectuées par des entreprises activant dans les secteurs de l'agroalimentaire et des matériaux de construction, confirmant ainsi l'adhésion des entreprises algériennes à l'orientation à se diriger davantage vers les marchés internationaux.

Il s'agit de l'opération d'exportation de 46 000 tonnes de ciment produit par l'entreprise Silas à Annaba, vers les Etats-Unis d'Amérique. C'est le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui a supervisé hier cette opération à partir du port d'Annaba, où il effectue une visite de travail.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour le développement et la promotion des exportations algériennes des matériaux de construction et ainsi la diversification des exportations de produits algériens vers l'étranger, a indiqué le ministre, mettant en avant les réalisations de cette entreprise.

«L'entreprise Silas fait partie des leaders dans ce domaine grâce à ses investissements continus dans le développement de la production et l'amélioration de la qualité», a précisé M. Zitouni, lequel a affirmé que le gouvernement algérien place la promotion du secteur industriel et le développement de ses capacités à l'export, à la tête des priorités. Il a, à cet effet, réitéré l'engagement des pouvoirs publics pour l'accompagnement des sociétés exportatrices et la facilitation des démarches administratives pour développer ce secteur. Accompagné du wali d'Annaba, le ministre a également donné l'ordre d'envoi d'une opération d'exportation des produits de l'unité de production «Bona» vers la France.

Le ministre, qui a auparavant visité les lignes de production et pris connaissance des techniques utilisées par cette unité de production de boissons gazeuses, implantée dans la zone industrielle de Berrahal, a affirmé que «cette étape vise à promouvoir la place des produits algériens sur les marchés internationaux et permet aussi la diversification de l'économie nationale».

Le ministre, qui a salué les efforts de la direction et les employés de l'unité de Bona, ayant permis la réalisation de ces résultats, a souligné la nécessité de respecter les normes relatives au taux de sucre dans les différentes boissons. Il a ainsi insisté sur l'importance de respecter les règlements sanitaires et les caractéristiques normatives afin de garantir la qualité des produits et aussi protéger les consommateurs.

Le ministre du Commerce a également visité l'usine Besma, spécialisée dans la production des produits électroménagers de la marque TCL, où il a insisté sur la nécessité d'augmenter le taux d'intégration nationale dans le secteur de l'électroménager, en recourant à l'utilisation des matières premières dans la production. Cette orientation vise à diminuer le recours à l'importation, selon le ministre, qui a appelé à une meilleure coopération entre les producteurs locaux et les établissements d'enseignement et de recherche afin de développer de nouvelles techniques et ainsi améliorer le niveau de production. M. Zitouni, qui a réitéré le soutien du ministère aux entreprises qui améliorent le taux d'intégration nationale, a visité l'usine le l'entreprise algérienne de papier et d'impression (EAPI). Signalant le niveau de qualité atteint par l'entreprise, le premier responsable du commerce a souligné la nécessité de préparer au mieux la rentrée scolaire prochaine, et ce en garantissant des affaires scolaires de qualité à un prix bas.

Lilia A. A.

HYDROCARBURES

Sonatrach livre sa première cargaison de GNL en Croatie

LE GROUPE Sonatrach a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir procédé à la livraison de sa première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) en Croatie, dans le cadre de sa stratégie de diversification des exportations gazières. La livraison a eu lieu au niveau du terminal de regazéification flottant de KRK, en date du 22 mai 2024, a précisé la même source.

Cette cargaison, fruit d'une étroite collaboration menée avec les parties prenantes en Croatie depuis la mise en service de ce terminal en 2021, en vue de réunir les conditions nécessaires à sa réalisation, a été chargée à partir du complexe de liquéfaction GL3Z à Bethioua (Algérie) et livrée à bord du méthanier «Ougarta», propriété de la compagnie nationale des hydrocarbures, a fait savoir le communiqué.

Une partie du gaz regazéifié «sera acheminée vers la Hongrie à travers le réseau gazier croate, ce qui permet à Sonatrach d'approvisionner, pour la première fois, ces deux pays en gaz naturel», a ajouté le communiqué.

Dans ce cadre, Sonatrach compte accroitre «d'avantage ses exportations vers cette région, consolidant ainsi son rôle central dans la sécurité des approvisionnements de l'Europe», a-t-on souligné encore de même source.

S. N.

FRAUDE AU BEM ET AU BAC

LA JUSTICE FRAPPERA FORT !

Chaque année, plusieurs cas de triche au BEM et au bac sont enregistrés. Pourtant, les sanctions sont assez dissuasives et les tricheurs font l'objet de poursuites judiciaires. Cette année encore, la justice a décidé de sévir afin de garantir l'intégrité, la régularité et la crédibilité des examens scolaires de fin d'année, notamment du bac.


Des mesures strictes.

Des mesures strictes sont prises, en coordination avec les différents acteurs concernés, afin de lutter contre ce phénomène qui a pris, depuis quelques années, des dimensions inquiétantes. C'est ce qu'a indiqué le procureur général adjoint près la cour d'Alger, Tahar Larabi, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale.

Il a affirmé que les pouvoirs publics ont mis en place une politique répressive stricte pour lutter contre la fraude à ces examens et garantir leur intégrité, mettant en avant les efforts combinés d'autres secteurs, à savoir les ministères de l'Education nationale et de la Justice, ainsi que les services de sécurité.

Le procureur général adjoint est revenu en détail sur, notamment, les sanctions prévues dans le code pénal ayant fait l'objet d'amendement, en vertu de la loi 06-20 du 24 avril 2020, et ce par le rajout du chapitre 9 intitulé «Atteinte à la régularité des examens et concours» (articles 253 bis 06 à 253 bis 12), afin de s'adapter à l'évolution de la criminalité en la matière.

Il a fait savoir, à cet effet, que «les procureurs généraux et les procureurs de la République demeurent en coordination constante et continue avec les services de sécurité (Gendarmerie nationale et autres services), en alerte tout au long de la période de ces examens, notamment les équipes de lutte contre la criminalité cybernétique, afin d'arrêter, en temps réel, les contrevenants aux dispositions de cette loi et les traduire devant la justice, qui prendra des mesures strictes à leur encontre».

Dans la partie relative à la sanction initiale, Tahar Larabi a indiqué que la loi 20-06 prévoit des dispositions strictes à l'égard des contrevenants portant atteinte à l'intégrité des examens, qu'ils soient liés à l'enseignement moyen ou secondaire. Selon l'article 253 bis 06 de cette loi, «est passible d'emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et d'une amende de 100 000 DA à 300 000 DA quiconque diffuse ou divulgue, avant ou pendant les examens ou les concours, les questions et/ou corrigés des sujets des examens finaux d'enseignements primaire, moyen ou secondaire, ou des concours de l'enseignement supérieur ou de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que des concours professionnels nationaux. Est passible des mêmes peines quiconque se substitue au candidat lors des examens et concours».

DES SANCTIONS DISSUASIVES

Le procureur général adjoint a rappelé, dans ce sens, que l'article 253 bis 07 stipule que «la publication ou la divulgation des sujets ou des réponses des examens finaux de l'enseignement moyen ou secondaire, avant ou pendant les examens, par les personnes chargées de préparer, d'organiser, d'encadrer les examens ou de les superviser en utilisant le système de traitement des données et les moyens de communication à distance, sera punie de peines allant de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende s'élevant à 1 000 000 DA, dans le cas où ces faits conduisent à l'annulation totale ou partielle de l'examen».

Ces peines seront de 7 à 15 ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 500 000 DA quand les faits sont requalifiés en crime, selon l'article 253 bis 08, lorsqu'ils arrivent jusqu'à annuler l'examen.

S'agissant des peines complémentaires, M. Larabi a expliqué que l'article 253 bis 9 prévoit que «la tentative des délits prévus par le présent chapitre est punie des mêmes peines prévues pour l'infraction consommée». «En cas de condamnation pour les infractions prévues au présent chapitre, l'auteur peut être puni de l'interdiction d'un ou plus des droits prévus à l'article 9 bis 1 du présent code».

Il peut être privé d'un ou de plusieurs droits nationaux, civiques et familiaux, consistant en la destitution et l'exclusion de toutes fonctions ou emplois supérieurs, ainsi que de tout emploi en rapport avec l'infraction, outre la privation du droit d'être électeur ou candidat et du droit de porter toute décoration.

Par ailleurs, le texte juridique prévoit l'incapacité du concerné à être «assesseur-juré, expert, de servir de témoin dans tout acte et de déposer en justice autrement que pour y donner de simples renseignements», outre la privation du droit de porter des armes, d'enseigner, de diriger une école ou d'être employé dans un établissement d'enseignement, à titre de professeur, ainsi que l'incapacité d'être tuteur ou subrogé tuteur.

Concernant les sanctions supplémentaires, selon l'article 253 bis 11, «les appareils, programmes et moyens utilisés pour commettre le délit seront saisis, l'argent obtenu sera confisqué, le site internet ou le compte par lequel le délit a été commis sera fermé ou l'accès à celui-ci sera rendu impossible, et le magasin ou les lieux d'exploitation dont la connaissance du propriétaire aura été prouvée seront fermés.

Quant à la personne morale, l'article 253 bis 12 dispose que la personne morale sera punie si elle commet un délit conformément aux dispositions du Code pénal.

Le procureur général adjoint a lancé un appel, à l'occasion, à tous les acteurs, pour «faire preuve d'un haut sens de responsabilité, afin d'assurer le succès de ces examens et leur tenue dans la sérénité». Il a également mis l'accent sur le rôle des citoyens et les organisations de la société civile, notamment les associations des parents d'élèves, les exhortant à «dénoncer tout suspect aux parquets de la République ou aux services de sécurité, via les numéros verts, ou en les saisissant directement afin d'intervenir en temps opportun pour arrêter ces personnes et prendre les mesures légales à leur égard.

Lynda Louifi

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES DE PREMIERE ANNÉE PRIMAIRE

La date limite fixée au 31 mai

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a fait savoir que la date limite des inscriptions des élèves pour la 1re année primaire, une procédure qui se fait «exclusivement» en ligne cette année, via https://awlyaa.education.dz est fixée au 31 du mois en cours. Les parents d'élèves sont également invités à imprimer un reçu de confirmation de demande d'inscription en ligne, qu'ils doivent d'ailleurs conserver pour les étapes ultérieures, selon un communiqué du ministère. «Cette démarche doit être effectuée entre le 6 et le 15 juin prochain», est-il précisé.

Il convient de souligner que les inscriptions à la première année primaire via le système informatique du ministère de l'Education nationale, en prévision de la rentrée scolaire 2024/2025, ont débuté le 2 mai sous le signe du zéro papier. L'inscription en première année primaire, a indiqué le ministère de l'Education nationale, se fait à travers l'espace réservé aux parents au sein du système d'information du secteur de l'Education nationale via le lien https://awlyaa.education.dz.

Le ministère a précisé que pour les parents qui sont inscrits dans le système d'information du ministère, le tuteur légal réserve les informations sur le formulaire numérique d'inscription en première année primaire, en choisissant l'école la plus proche du lieu de résidence ou de travail, et parmi plusieurs écoles à proximité, il choisit respectivement 3 écoles. «Le tuteur légal doit télécharger des copies des pièces justificatives qui confirment la relation de l'enfant avec lui, ainsi que celles qui prouvent son lieu de résidence ou de travail, selon le cas», explique le ministère, ajoutant que le tuteur légal conserve dans le système d'information le formulaire d'inscription qu'il a rempli, contenant l'identifiant et le mot de passe.

Concernant les tuteurs qui ne sont pas inscrits dans le système d'information du ministère de l'Education nationale, ils doivent au préalable ouvrir leur propre compte dans l'espace des tuteurs via le même lien, afin de pouvoir réserver les informations incluses dans le formulaire d'inscription en première année du cycle primaire, de la même manière que mentionné ci-dessus.

Le ministère a indiqué que son système d'information traite automatiquement les demandes d'inscription le 25 juin 2024.

Les parents seront informés du résultat de l'étude de leurs demandes à travers l'espace qui leur est alloué au sein du système d'information du ministère, à condition que les listes acceptées soient annoncées dans les espaces des annonces des établissements d'éducation concernés le dimanche 30 juin 2024.

Quant aux enfants inscrits dans les départements d'éducation préparatoire au cours de l'année scolaire 2023/2024, ils seront automatiquement inscrits en première année du primaire, ajoute le ministère.

Le même communiqué confirme que toute inscription effectuée en dehors du système d'information du ministère de l'Education nationale est considérée comme nulle et non avenue.

Lynda L.

APRÈS LE MASSACRE DE RAFAH

L'entité sioniste poursuit ses raids meurtriers

La violence continue de sévir dans la région à Gaza. En dépit d'une vague de condamnations internationales après le bombardement meurtrier contre un camp de déplacés à Rafah, faisant 45 morts, l'entité sioniste a poursuivi hier, sans relâche, les frappes sur le centre et l'ouest de cette ville à la pointe sud de la bande de Gaza, poussant plus d'un million de Palestiniens à quitter Rafah.



La directrice du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a jugé choquantes les images d'enfants et de familles brûlés sortant des tentes bombardées par l'armée de l'occupation sioniste à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.
"Les images d'enfants et de familles brûlés sortant des tentes bombardées à Rafah nous choquent tous. Les tueries signalées d'enfants abrités dans des tentes de fortune sont inadmissibles", a écrit avant-hier soir Catherine Russell dans un post sur la plateforme X.
Soulignant la gravité de la situation, Russell a déclaré que "Pendant plus de sept mois, nous avons été les témoins de cette tragédie, entraînant la mort ou la blessure de milliers d'enfants", en référence à l'agression sioniste génocidaire en cours à Ghaza depuis le 7 octobre 2023.
Elle a en outre appelé à "un cessez-le-feu immédiat et à la fin des tueries insensées d'enfants".
De son côté, le président du Conseil européen, Charles Michel, a appelé l'entité sioniste à "respecter pleinement" la Cour internationale de justice (CIJ) et à mettre immédiatement un terme à son offensive militaire à Rafah, à la suite du massacre commis dimanche soir par l'occupant contre un camp de déplacés palestiniens dans cette ville du sud de la bande de Gaza.
Dans un post publié avant-hier soir sur la plateforme X, M. Michel a appelé l'entité sioniste à "respecter pleinement la CIJ et à mettre immédiatement un terme à son offensive militaire à Rafah".
"Il est horrible de voir des civils palestiniens innocents tués lors de la récente attaque. Il n'existe pas de zone de sécurité pour les personnes déplacées internes à Rafah", a-t-il écrit dans son message.
Et de poursuivre dans ce sens : "Un cessez-le-feu immédiat doit être mis en œuvre. J'appelle à ce que le droit international et le droit international humanitaire soient respectés". Ce massacre a fait également bouger la rue dans plusieurs pays, notamment en France. Quelque 10.000 personnes ont manifesté à Paris contre les bombardements à Rafah qui ont fait au moins 45 morts et 289 blessés dans la nuit de dimanche à lundi.
Une foule compacte s'est rassemblée avant-hier en fin d'après-midi à quelques centaines de mètres de l'ambassade de l'entité sioniste aux cris de "Nous sommes tous des enfants de Gaza", "vive la lutte du peuple palestinien", "free Gaza", ou encore "Gaza, Paris est avec toi".
Des drapeaux palestiniens étaient brandis par la foule, au sein de laquelle des participants arboraient des keffiehs et des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : "On ne tue pas un enfant, qu'il soit juif ou palestinien : Stop aux bombardements, free Palestine", "Rafah, Gaza on est avec toi".
"Hier, des Palestiniens ont été brûlés vifs par des bombardements (de l'armée d'occupation sioniste) sur un camp de réfugiés. On a vu des vidéos de familles qui tirent leurs proches de tentes enflammées. C'est le massacre de trop", a dénoncé François Rippe, vice-président de l'Association France Palestine solidarité (AFPS), un organisateur du rassemblement.
Ils mettent le feu dans un camp de réfugiés, ils brûlent des gens et on ne convoque pas l'ambassadrice (de l'entité sioniste) pour lui demander des comptes. C'est juste insupportable", a poursuivi M. Rippe. Le député de gauche radicale, Eric Coquerel, a déclaré espérer "que la mobilisation va finir par faire réfléchir le gouvernement. Dans les paroles, la position de la France est un peu plus juste qu'elle ne l'a été. Mais tant qu'il n'y a pas d'actes, ça veut dire qu'en réalité vous ne faites rien".
La violence inouïe des forces d'occupation sioniste et le ciblage systématique des civils a poussé les déplacés à quitter la ville de Rafah, alors qu'il n'existe aucun endroit où aller au milieu des bombardements.

UN MILLION DE PALESTINIENS ONT QUITTÉ RAFAH

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a indiqué hier qu'environ un million de Palestiniens ont été contraints de quitter la ville de Rafah, au cours des trois dernières semaines, en raison de l'agression et des bombardements de l'entité sioniste.
"Au cours des trois dernières semaines, environ un million de personnes" ont été contraintes de quitter Rafah, écrit l'UNRWA dans un post publié sur son compte X, relevant que, "cela s'est produit alors qu'il n'existe aucun endroit où aller et au milieu des bombardements, du manque de nourriture et d'eau, de l'accumulation d'un tas de déchets et des conditions de vie inadaptées".
"Jour après jour, apporter assistance et protection devient presque impossible", déplore également l'agence de l'ONU pour les réfugiés Palestiniens, appelant de nouveau à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza.
Il convient de rappeler que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 36.096 martyrs et 81.136 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé.

Mohamed M.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Plus de 2000 personnes enterrées vivantes

LE VASTE glissement de terrain qui a enseveli plus de 2.000 personnes dans les hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée a causé d'"importantes destructions de bâtiments, de jardins vivriers et a eu un impact majeur sur l'économie du pays", selon le centre de gestion des catastrophes.
"La situation reste instable car le glissement de terrain continue à se déplacer lentement, ce qui constitue un danger permanent pour les équipes de secours et les survivants", avertit-il dans son courrier.
Cet organisme a appelé à l'aide la communauté internationale et l'ONU a invité ses pays membres à une réunion en ligne hier matin en vue d'une aide d'urgence, selon l'ambassade de France à Port Moresby.
Un vaste glissement de terrain a enseveli plus de 2.000 personnes dans les hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont annoncé lundi les autorités de ce pays du Pacifique, appelant la communauté internationale à fournir de l'aide.
Le glissement de terrain a englouti plus de 2 000 personnes vivantes et a causé d'importantes destructions, selon le centre de gestion des catastrophes de cet archipel, situé au bureau de l'ONU à Port Moresby.
Un village de montagne de la province d'Enga, au centre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a été presque entièrement détruit lorsque le mont Mungalo s'est effondré vendredi vers 03h00 (17h00 GMT jeudi), engloutissant de nombreuses maisons et prenant au piège leurs occupants endormis.
Le nombre estimé des morts avait déjà été relevé à 670 ce week-end.Serhan Aktoprak, le responsable de l'agence de l'ONU pour les migrations basé à Port Moresby, a expliqué que les sauveteurs étaient engagés dans "une course contre la montre" pour retrouver des survivants.
Les secours travaillent dans des conditions dangereuses, notamment en raison "des pierres (qui) continuent de tomber et de faire bouger le sol" et de l'écoulement d'eaux souterraines, a-t-il précisé.
"Cela pourrait déclencher un nouveau glissement" de terrain, a averti le responsable et constitue un "grave risque" pour les sauveteurs et la population.
Les habitants des villages voisins aident à déterrer les corps à l'aide de bêches et d'autres outils agricoles dans la coulée de boue qui a emporté roches et arbres, atteignant une profondeur évaluée à huit mètres.
Un représentant de l'Unicef en Papouasie-Nouvelle-Guinée a jugé hier "très peu probable" que les secours retrouvent des survivants sur les lieux de l'important glissement de terrain qui a enseveli un village du centre du pays.
"Il ne s'agit pas d'une mission de sauvetage, mais d'une mission de récupération" des corps, a indiqué Niels Kraaier à la presse. "Il est très peu probable qu'ils aient survécu", a-t-il ajouté.
Un vaste glissement de terrain a enseveli plus de 2.000 personnes dans les hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont annoncé lundi les autorités de ce pays du Pacifique, appelant la communauté internationale à fournir de l'aide.
"Le glissement de terrain a enterré vivantes plus de 2.000 personnes et a causé d'importantes destructions", a déclaré le centre de gestion des catastrophes de cet archipel au bureau de l'ONU dans la capitale Port Moresby.
Un village à flanc de montagne de la province d'Enga, dans le centre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a été presque totalement anéanti lorsqu'un pan du mont Mungalo s'est effondré vendredi vers 03H00 (17H00 GMT jeudi), engloutissant des dizaines de maisons et surprenant leurs habitants dans leur sommeil.
Situé sur le flanc du Mungalo, une montagne recouverte d'une forêt dense, le village abritait une population de passage qui pouvait atteindre plus de 4.000 personnes.
Il faisait office de comptoir pour les mineurs cherchant de l'or dans les hautes terres.

R.I.

AIDE À MILITAIRE À L'UKRAINE

Budapest maintient son blocage malgré les pressions européennes

Plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne, ont critiqué hier la Hongrie pour son blocage de l'aide européenne à l'Ukraine. Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjártó, a réagi en dénonçant une «pression énorme» exercée sur son pays, tout en assurant que Budapest n'a pas cédé aux pressions.



Plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, s'en sont pris hier à la Hongrie en raison de son blocage de l'aide européenne à l'Ukraine. Le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjártó a dénoncé une «pression énorme» sur son pays.

Lors d'une réunion des chefs des diplomaties européennes tenue hier à Bruxelles, Peter Szijjártó a affirmé que la Hongrie n'avait pas cédé à la pression exercée par l'Allemagne, la Lituanie, la Pologne et l'Irlande. Le ministre hongrois des Affaires étrangères a déclaré que ces pays avaient exercé une «pression énorme» sur la Hongrie pour qu'elle approuve le déblocage de l'aide prévue pour Kiev. Cette pression aurait même atteint un tel niveau que des cris auraient été entendus lors de la réunion.

La ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a appelé, avant la réunion, la Hongrie à autoriser à nouveau l'aide militaire à l'Ukraine ‘’pour le maintien de la paix’’, estimant que la situation en Ukraine reste préoccupante et qu'il est crucial que les pays voisins, tels que la Hongrie, contribuent à soutenir ces efforts.

L'aide militaire à l'Ukraine a été augmentée par les Européens de 5 milliards d'euros au mois de mars dernier mais elle est pour l'heure bloquée par la Hongrie. Cette aide, d'un total de plus de 6,5 milliards d'euros, transite par la Facilité européenne pour la paix (EPF), également bloquée.

Selon le quotidien économique britannique, Financial Times, citant vendredi dernier plusieurs sources au fait des négociations, Budapest n'a pas imposé son veto à la saisie des fonds russes mais «s'inquiète de l'automatisation des paiements», ne nécessitant plus un aval à l'unanimité pour chacun d'eux.

Bien qu'ils se soient entendus sur la confiscation des intérêts des fonds souverains russes gelés sur leur sol, afin d'armer Kiev, les Vingt-sept peineraient à s'entendre sur les modalités pour les reverser aux Ukrainiens. Budapest s'est opposée le 22 mai courant lors d'une réunion des ambassadeurs de l'UE à l'accélération des versements destinés à l'achat d'armes pour Kiev.

«Pour l'instant, ils bloquent tout ce qui est lié au soutien militaire à l'Ukraine», selon le quotidien financier britannique. Ce dernier révèle par ailleurs que Budapest n'a pas opposé son véto à la confiscation des revenus des avoirs russes après que les responsables de l'UE aient «proposé à la Hongrie un accord selon lequel leur part des fonds de Bruxelles ne serait pas utilisée pour acheter des armes pour l'Ukraine».

«41% de toutes les décisions prises par l'UE sur l'Ukraine sont actuellement bloquées par la Hongrie», s'est insurgé le ministre lituanien des Affaires étrangères, Gabrielius Landsbergis, aussi cité par l'agence de presse française (AFP).

«On ne peut pas accepter qu'un seul pays, qui a accepté ce montant à la table des chefs d'État et de gouvernement (de l'UE) il y a quelques mois, bloque maintenant cette aide cruciale à l'Ukraine», a aussi accusé la cheffe de la diplomatie belge, Hadja Lahbib, selon la même source.

Les Européens ont décidé d'utiliser l'EPF pour faire transiter, en faveur de Kiev, les revenus tirés des avoirs russes immobilisés dans l'UE. Ces revenus représentent entre 2 et 2,5 milliards d'euros par an.

Ouvertement partisane d'un cessez-le-feu en Ukraine, redoutant notamment une escalade entre la Russie et l'OTAN, la Hongrie a en revanche toujours voté les sanctions européennes. Elle est néanmoins régulièrement pointée du doigt par ses partenaires occidentaux pour des positions présentées comme favorables à Moscou. Des partenaires qui, à plusieurs reprises, ont brandi des mesures de rétorsion en vue de contraindre Budapest.

La Hongrie s'oppose également à l'ouverture formelle des négociations d'adhésion de l'Ukraine à l'UE, alors que plusieurs alliés européens de Kiev souhaiteraient la voir advenir avant la fin du mois de juin. Mais Budapest juge que les conditions d'adhésion ne sont pas remplies.

Quelque 191 milliards d'euros de la Banque de Russie sont actuellement gelés dans les coffres d'Euroclear Bank (EB), un organisme international de dépôts de fonds siégeant à Bruxelles et où ces fonds avaient été placés. Des fonds qui, en 2023, ont généré 4,4 milliards d'euros de revenus selon la patronne d'EB. À la suite de l'accord des Européens pour confisquer ces revenus - et d'en dédier «90%» à l'achat d'armes à l'Ukraine -, le Kremlin a fustigé une «expropriation». À plusieurs reprises la Russie a brandi la menace de prendre des mesures miroirs, si les Occidentaux venaient à saisir ses actifs.

R.I.

NOUVELLE-CALÉDONIE

L'initiative de Macron d'un référendum national vivement critiquée

EN ÉVOQUANT la possibilité du recours à un référendum national sur la Nouvelle-Calédonie, Emmanuel Macron a suscité des réactions mitigées. Certains loyalistes ont exprimé leur hostilité envers cette idée, tandis que ses partisans tentent de justifier ses déclarations.

Philippe Gomès, le président du mouvement Calédonie ensemble, a vivement critiqué les propos du président Macron qui ont été publiés dans Le Parisien le 27 mai dernier. Selon lui, l'idée d'organiser un référendum où le peuple français déciderait du corps électoral calédonien est "un non-sens par rapport à l'esprit et la lettre de l'accord de Nouméa" de 1998.

Pour l'ancien député, cette proposition est également un "non-sens politique", car les Français ne répondraient pas directement à la question posée mais exprimeraient plutôt leur opinion "pour" ou "contre" le président de la République. Il a même prédit un rejet massif de la question posée, compte tenu de la cote de popularité actuelle du président et des résultats probablement décevants de sa liste aux élections européennes.

Philippe Gomès a suggéré au président Macron de renforcer les effectifs des forces de l'ordre en Nouvelle-Calédonie en ajoutant des gendarmes, des policiers, voire même des bataillons militaires.

Du côté des élus calédoniens de la majorité macroniste, la présidente de l'Assemblée de la Province Sud Sonia Backès a estimé que les propos du président devaient être remis «dans le contexte», à savoir le fait qu'Emmanuel Macron ne disposait plus de la majorité des 3/5e de l'Assemblée et du Sénat réunis en Congrès pour faire passer ce dégel du corps électoral. La raison : la demande de retrait du texte par Marine Le Pen et le RN. Emmanuel Macron a par ailleurs estimé, selon Sonia Backès, que le Congrès de Versailles ne devait pas être la seule solution pour faire passer le projet de loi.

«Personne ne souhaite être pris en otage par des citoyens français qui ne connaissent pas le sujet calédonien», a toutefois concédé l'élue, estimant que la proposition de référendum du président ressemblait surtout à une «menace pour prouver sa détermination à faire respecter la démocratie». Quant au député macroniste de l'archipel Nicolas Metzdorf, il estime que cette menace de référendum devrait pousser ceux qui y sont opposés à «revenir à la table des négociations rapidement et sans poser de nouvelles conditions». La situation demeurait tendue en Nouvelle-Calédonie alors que le Haut-commissariat a déclaré l'arrivée prochaine de 480 gendarmes mobiles supplémentaires. Le total des policiers et gendarmes blessés s'élève désormais à 122, pour 460 personnes interpellées. L'institution confirme par ailleurs que l'état d'urgence a pris fin hier à 5h en Nouvelle-Calédonie.

Rappelant que depuis le 13 mai courant, des émeutes font rage en Nouvelle-Calédonie, dans la foulée de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une réforme du corps électoral local pour les scrutins provinciaux. Les partisans de l'indépendance jugent que l'élargissement de celui-ci au bénéfice des nouveaux arrivants mettra en minorité le peuple autochtone kanak, qui représente plus de 41% de la population.

R.I.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES À TLEMCEN

266 millions de DA pour les travaux forestiers

DANS L'OPTIQUE de lutter contre les incendies de forêt durant la saison d'été, un montant de 266 millions de dinars a été alloué pour la réalisation de travaux forestiers dans la wilaya de Tlemcen, durant l'année en cours, a fait savoir, la Conservation des forêts de la wilaya.

A ce propos, Bessaïd Samira , l'inspecteur en chef du département de gestion des ressources forestières de la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen, a déclaré qu'un montant de 266 millions de dinars a été alloué pour réaliser des travaux forestiers dans la wilaya, durant la période en cours, dont 100 millions DA pour ouvrir des pistes forestières sur une longueur de 50 km, et 62 millions DA pour aménager des tranchées pare-feu sur une superficie de 220 hectares, 6 millions DA pour l'entretien des arbres sur une superficie de 30 hectares, 75 millions DA pour le reboisement d'une superficie de 250 hectares et 10 millions DA pour le reboisement de 50 hectares.

Dans le cadre de ce programme, 9 bassins d'accumulation des eaux seront aménagés à travers les communes de Terni, Aïn Gharaba, Beni Boussaïd, Sidi M'jahed, Aïn Talout, Bouihi, El-Fehoul et Beni Ouarsous, selon la même source.

Elle a, en outre, indiqué que ces opérations permettent de préserver le patrimoine forestier, sa protection des incendies de forêts et de permettre aux agriculteurs et aux investisseurs d'avoir un accès facile pour exercer leurs activités.

Depuis janvier dernier, la Conservation des Forêts met également en œuvre des travaux forestiers dans le cadre du programme de boisement et de reboisement au titre de l'année 2023, qui comprend le boisement des zones touchées par les incendies sur une superficie de 820 hectares, dont 440 hectares ont été achevés, et le reboisement d'une superficie de 150 hectares, dont 136 hectares ont été réalisés, en pins d'Alep et pins pignon et autres, selon la même source.

Le même programme comprend également l'achèvement des travaux forestiers sur une superficie de 755 hectares, dont 80 hectares ont été réalisés, l'aménagement de pare-feu sur une superficie de 200 hectares, l'ouverture de pare-feu similaires sur une superficie de 100 hectares, et l'aménagement de sentiers forestiers sur une longueur de 542 km, dont 426 km ont été réalisés, a indiqué la même source.

R.R

OUM EL BOUAGHI

Renforcement de l'approvisionnement en eau potable

UN VOLUME supplémentaire de 25.000 m3 d'eau prélevés du barrage d'Ouerkiss de la commune d'Ain Fakroun est mobilisé quotidiennement pour renforcer l'approvisionnement en eau potable de huit communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Salah Attoui, directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Ce volume portera la quantité d'eau de 70.000 m3/j à 95.000 m3/j à la faveur de la mise en service d'une nouvelle station de pompage qui s'ajoute aux deux autres déjà opérationnelles, a précisé le même responsable.

Ces quantités supplémentaires appelées à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population bénéficient aux communes d'Ain Fakroune, Henchir Toumghani Ain Kercha, Ain M'lila, Souk Naamane (Ouest de la wilaya), Oum El Bouaghi, Ain Beida et Berriche (Est de la wilaya), selon la même source.

Au cours de l'année 2024, la commune de Meskiana sera alimentée depuis le barrage d'Ouerkiss par 5.000 m3/jour via la station de pompage de la localité d'Ain Oum Djemel de la commune d'Ain Beida, a encore indiqué M. Attoui.

R. R.

SIDI BEL ABBES

Signature d'un accord-cadre entre l'université et l'agence de l'emploi

Pour une meilleure insertion des diplômés de l'université Sidi Bel Abbes, un accord-cadre a été signé, avant-hier entre l'Université Djilali Liabes et l'Agence nationale de l'emploi, dans le cadre du renforcement de l'intégration des diplômés de l'enseignement supérieur dans le secteur économique et de leur accompagnement à entrer dans le marché du travail. C'est ce qu'a annoncé, Bouziani Merahi, recteur de l'université.



Dans ce titre, le même responsable a expliqué que cet accord repose sur un partenariat entre la communauté universitaire au profit des étudiants en exploitant le « Club de recherche d'emploi » de l'université, afin de faciliter l'intégration professionnelle des étudiants diplômés dans la vie professionnelle, en établissant des liens entre les étudiants, les l'université, la direction de l'Emploi et les entreprises locales.

Pour sa part, la directrice de l'Agence nationale de l'emploi de Sidi Bel Abbes, Sara Zitouni, a déclaré que son organisme œuvre, dans le cadre de cet accord, à construire une passerelle entre l'université et la direction locale pour faciliter l'intégration des étudiants universitaires qui ont a eu du mal à intégrer le monde du travail dans des postes d'emploi, notant que ce partenariat définit les objectifs, les moyens et la manière dont chacune des parties travaille dans le cadre de cet accord. De son côté, le responsable de la cellule « Club de recherche d'emploi » de l'Université Djilali Liabes, Benaïssa Boumediene, a expliqué que ce club œuvre, dans le cadre de cet accord, à activer les parcours de formation et impliquer les étudiants dans des formations sur les compétences liées à la recherche d'emploi, en organisant des ateliers de formation dans le domaine des techniques de travail encadrée par des spécialistes de l'université et de l'agence de l'emploi, précisant que l'objectif premier de cet accord réside dans le renforcement des capacités de l'étudiant et du diplômé universitaire pour l'accompagner à entrer dans le marché du travail.

La même source ajoute que les encadreurs travaillent, dans le cadre de cet accord, qui dure trois ans, à former les étudiants et diplômés universitaires à la préparation d'un CV, à la rédaction d'une lettre de motivation et technique, à réussir et à mener un entretien d'embauche.

R.R

SAISON ESTIVALE À MÉDÉA

Vers l'ouverture des piscines municipales

DES PISCINES municipales seront ouvertes dans le cadre du programme de détente estivale pour l'année 2024, pour-cela d'intenses préparatifs sont en cours à Médéa en vue de l'accueil des enfants. C'est ce qu'ont annoncé, avant-hier, des services de la wilaya.

Lors d'une réunion de préparation de la saison estivale, le chef de l'exécutif local, M. Djahid Mous, a donné des instructions précises aux responsables du secteur de la jeunesse et des sports, à l'Office des établissements de jeunes (Odej) et aux élus locaux.

Ces instructions portant sur l'inspection des sept piscines que compte la wilaya ainsi que la prise de toutes les dispositions nécessaires pour qu'elles soient prêtes à accueillir les enfants qui bénéficieront du Plan bleu mis en place au titre de la saison estivale 2024.

Dans ce cadre, il a été préconisé de procéder à un contrôle rigoureux des différentes installations des piscines situées à Ouled-Antar, Ksar-el-Boukhari, El-Omaria, Tablat, Berrouaghia et Médéa.

Ce contrôle vise à prévenir tout dysfonctionnement susceptible de compromettre le bon fonctionnement des structures d'accueil ou de présenter un danger pour les enfants. Par ailleurs, il a été décidé de renforcer la formation du personnel d'encadrement affecté à ces piscines afin d'optimiser la sécurité à l'intérieur de ces structures. Ce personnel devra être en mesure d'assurer la surveillance des baigneurs et de leur apporter assistance en cas de difficulté. Des dispositions strictes sur le plan de l'hygiène seront également prises pour « offrir les meilleures conditions » d'accueil aux enfants qui fréquenteront les piscines. L'objectif est de s'assurer qu'aucun accident ou désagrément ne vienne perturber le bon déroulement de ce programme de détente estivale.

Soucieux de faire profiter le plus grand nombre possible d'enfants, les responsables ont élaboré un planning spécial des séances de baignades. Ce planning permettra de prendre en charge les enfants issus des zones enclavées qui n'ont pas la possibilité de se déplacer à la mer, a conclu la même source.

R.R

66e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE «BAB EL BEKKOUCHE»

Des activités culturelles à Tissemsilt

La maison de la culture «Mouloud Belkacem Nait Belkacem» de Tissemsilt a accueilli, lundi après-midi, des activités culturelles, à l'occasion de la commémoration du 66ème anniversaire de la bataille de «Bab El Bekkouche», en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga.

Ce programme d'activités, organisé par la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droits, qui a enregistré la participation des autorités locales, civiles et militaires et de la famille révolutionnaire, a comporté la présentation d'une épopée historique par la troupe «Le triangle de la vie», relevant de la Direction générale de la Protection civile, qui aborde les souffrances endurées par le peuple algérien à cause des crimes perpétrés par les forces de l'occupation française et les sacrifices consentis pour l'indépendance et la liberté.
Une représentation théâtrale de la troupe «Mohamed Kati» d'un CEM de la commune de Sidi Slimane, intitulée «Le droit de retour en Palestine» a, par ailleurs, été donnée, et ce pour exprimer la solidarité avec le peuple palestinien.
Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits et la délégation qui l'accompagne, se rendront, mardi au cimetière des martyrs de Bab El Bekkouche, dans la commune de Lerdjam, à l'occasion de la commémoration du 66ème anniversaire de cette bataille. M. Rebiga présidera également la cérémonie d'ouverture du 1er Séminaire sur la bataille de Bab El



Bekouche intitulé «Héroïsmes de la révolution dans la région de l'Ouarsenis: la Révolution dans la région 3 de la wilaya IV historique».
Pour rappel, la bataille de Bab El Bekkouche, dans les montagnes de l'Ouarsenis, dans la wilaya de Tissemsilt, survenue du 28 au 31 mai 1958, est l'une des étapes les plus marquantes de la glorieuse guerre de libération. La détermination et le courage des Moudjahidine leur ont permis de vaincre les forces de l'armée coloniale française, ce qui les a contraint à quitter la région et à regagner leurs camps, subissant de lourdes pertes, s'élevant à 600 soldats, dont 33 officiers, en plus de deux avions Jaguar abattus.
Pas moins de 360 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) sont tombés au champ d'honneur, lors de la bataille, dont le commandant du bataillon «Krimia», le martyr Si Amar, en plus de 240 civils tombés en martyrs, la plupart étaient des personnes âgées, des enfants et des femmes.

R. C.

TLEMCEN

Ouverture du 4e Salon national de la photographie

LE COUP d'envoi de la quatrième édition du salon national de la photographie, placée sous le slogan «Mon identité à travers le zoom», a été donné lundi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen.
Cette manifestation culturelle, organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, expose une vingtaine de photos d'habits et de joaillerie traditionnels au hall «Abdelhalim Hemch» de l'établissement culturel sus-indiqué.
Elle enregistre la participation de 20 photographes des wilayas de Tlemcen, Ghardaïa, Laghouat, Adrar, Setif et Annaba, a indiqué, à l'APS, la directrice Centre des arts et des expositions de Tlemcen, Samira Embouazza.
Le salon qui s'étalera jusqu'au 30 mai courant, qui suscite l'engouement d'un nombre considérable de photographes professionnels et amateurs, a pour objectif de faire connaître, notamment, les techniques de prise de photos.
Il est prévu, dans le cadre de cette manifestation, l'organisation d'ateliers sur le publi-reportage photographique, rassemblant des académiciens et de détenteurs de pages sur les réseaux sociaux consacrées à la photo, ainsi qu'un autre atelier dédié à l'habit et à la joaillerie traditionnels et les sites archéologiques de Tlemcen, selon la même source.
En marge du salon, le programme prévoit un concours national de la meilleure photo mettant en exergue l'habit et la joaillerie traditionnels.

R. C.

ORAN

Clôture du Salon International de l'Artisanat

LA 25ÈME édition du Salon international de l'Artisanat, clôturée lundi après-midi à Oran, a connu une grande affluence, estimée à environ 20.000 visiteurs, a indiqué le Directeur général de la Chambre nationale de l'Artisanat et des métiers (CAM), AbdelKrim Berki.
Les journées du salon ont connu une affluence importante des oranais et d'autres wilayas de l'Ouest, à raison de 2.500 à 3.000 visiteurs/jour, tandis que les deux jours du week-end ont connu une affluence record, équivalant à trois fois le nombre réalisé durant les autres jours, ce qui nous a incité à étendre les horaires du salon, a indiqué à l'APS M. Berki, qui gère également l'Agence nationale de l'Artisanat, organisateur du salon.
«Cette forte participation a confirmé l'intérêt porté par les Algériens à l'artisanat et les métiers, puisque le salon a exposé de



magnifiques œuvres d'art algériennes et étrangères, formant un vrai mélange de patrimoine, d'authenticité et de modernité», a-t-il déclaré.
Lors de la cérémonie de clôture, des prix et certificats de participation ont été attribués aux meilleurs produits exposés, aux meilleurs stands d'exposition algériens et étrangers, en plus honorer les stands de la Palestine et de la République Arabe Sahraouie Démocratique pour leur participation exceptionnelle.
Pour ce qui est de la possibilité d'organiser ce salon de nouveau à Oran, M. Berki a précisé :» nous avons senti une grande appréciation de la part des exposants algériens et étrangers quant à l'organisation de cette importante manifestation à Oran, à tel point que les autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, ont émis le souhait de le voir pérennisé dans cette wilaya.
A ce propos, il a fait savoir qu'un atelier de réflexion sur ce sujet sera ouvert pour étudier la possibilité que le salon sillonne les wilayas du pays, ou restera à Alger ou Oran, ou même attribuer un salon de l'Artisanat spécialement à Oran.
A noter qu'environ 400 artisans, dont 64 étrangers, ont participé à cette 25 édition du salon international de l'Artisanat.

BOX-OFFICE

Le chat «Garfield» et la nouvelle saga Mad Max au coude-à-coude

LES FILMS «Garfield: Héros malgré lui» et «Furiosa: Une saga Mad Max» étaient au coude-à-coude pour la première place du box-office nord-américain en ce long weekend férié aux Etats-Unis, selon des estimations dimanche.
L'adaptation des aventures humoristiques du célèbre chat amateur de lasagnes, avec Chris Pratt à l'affiche et produite par Sony, était en passe de récolter 31.9 millions de dollars de recettes de vendredi à lundi, a indiqué le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.
Le film «Furiosa» (Warner Bros), cinquième volet de la saga post-apocalyptique, se trouvait juste derrière avec 31.5 millions de dollars de recettes, selon la même source.
Le long-métrage de George Miller, qui revient sur les origines de l'héroïne Furiosa, apparue dans «Mad Max: Fury Road», film récompensé aux Oscars avec Charlize Theron et Tom Hardy, s'affichait en tête du box-office de vendredi à dimanche, selon Exhibitor, mais sans compter le lundi férié aux Etats-Unis, les quatre jours faisant ainsi référence.
Les chiffres définitifs sont attendus mardi.
Le weekend férié du Memorial Day lance traditionnellement la saison estivale aux Etats-Unis, et est généralement considéré comme crucial pour les studios de cinéma.
Mais d'après Variety et The Hollywood Reporter, quelque soit au final le vainqueur du box-office, il s'agira du pire weekend du Memorial Day en près de trois décennies dans les salles obscures.
En troisième place du box-office, avec 21 millions de dollars de recettes, figure le film d'animation de Paramount, «Blue et Compagnie», récit d'une fille de 12 ans qui a le don de voir des créatures imaginaires, avec Cailey Fleming et Ryan Reynolds.
La quatrième place est attribuée au film de science fiction, «La Planète des singes: Le Nouveau Royaume» (20th Century), dernier volet en date de la saga simiesque, qui récolte 17.1 millions, tandis que la cinquième va au «Fall Guy» (Universal), qui met en scène Ryan Gosling en cascadeur, avec 7.8 millions de dollars.

Voici le reste du top 10:

6. «Les Intrus» (7 millions)
7. «Sight» (3.5 millions)
8. «Challengers» (1.7 million)
9. «Back to Black» (1.3 million)
10. «Tarot» (935.000).

RICHARD SHERMAN, COMPOSITEUR POUR « MARY POPPINS » ET « LE LIVRE DE LA JUNGLE » EST MORT À L'ÂGE DE 95 ANS

IL A NOTAMMENT été le coauteur, avec son frère Robert, de « Chem cheminée » (« Chim Chim Cher-ee »), et « Etre un homme comme vous » (« I Wan'na Be Like You »).
Le compositeur américain, auteur de mélodies populaires des productions de Disney comme Mary Poppins ou Le Livre de la jungle, est mort à Beverly Hills, samedi 25 mai, à l'âge de 95 ans, des suites d'une maladie liée à son âge avancé, a annoncé le studio.
Avec son frère Robert, disparu en 2012, il a formé un duo prolifique de compositeurs pour le géant du divertissement entre 1960 et 1973, participant à la création de plus de deux cents chansons pour vingt-sept films et une vingtaine de productions télévisées.
Il a notamment été le coauteur de Chem cheminée (Chim Chim Cher-ee : en version originale), titre iconique du film Mary Poppins, sorti en 1964, et récompensé d'un Oscar de la meilleure chanson. Tandis que Robert Sherman en a écrit les paroles, Richard en a composé la mélodie.
Le duo de frères est aussi à l'origine d'Etre un homme comme vous (I Wan'na Be Like You) dans Le Livre de la jungle, dessin animé emblématique de Disney.
L'entreprise américaine a qualifié Richard Sherman de « membre-clé » du « cercle proche de talents créatifs » de son fondateur, Walt Disney. « Nous serons éternellement reconnaissants de la marque que Richard laisse sur le monde », a déclaré l'actuel PDG de Disney, Bob Iger.

R. C.

APRÈS LES MONDIAUX DE PARA-ATHLÉTISME (KOBE AU JAPON 17-15 MAI) :

Fédération algérienne handisport (FAH) : «Notre bilan est très positif et nous en sommes ravis»

La participation algérienne aux 11es Championnats du Monde de para-athlétisme à Kobe au Japon (17-15 mai) a été qualifiée «de très positive et très honorable», par la directrice des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne handisport (FAH), Nassima Amir, à l'issue de la clôture des joutes, qualificatives aux Jeux Paralympiques de Paris-2024.

Après neuf jours de compétition, l'Algérie a achevé ces 11es mondiaux avec une moisson des plus satisfaisantes, de 13 médailles (5 or, 4 argent et 4 bronze), terminant à la 9e place (meilleur pays africain et arabe), sur un total de 60 nations médaillées et plus de 100 pays participants. S'ajoute à cela deux records du monde : Safia Djelal au poids F57 (11,62m) et Athmani Skander Djamil (400m/T13 en 46.44. Une performance qui laisse présager une bonne et fructueuse participation aux prochains Jeux paralympiques de Paris (28 août 8 septembre). Jointe par l'APS, via les réseaux sociaux, la DEN n'a pas caché sa «joie et sa fierté» d'avoir assisté à ces mondiaux de Kobe et surtout vécu les performances des athlètes qui pouvaient être encore meilleures. «Remporter une aussi belle moisson de médailles dans un important rendez-vous, est très positif, ceci s'ajoute aux performances des athlètes qui pour la majorité, ont amélioré leurs chronos et jets, et deux records du monde. Je ne peux que me réjouir de ce que nos athlètes ont réussi à Kobe», a déclaré Nassima Amir, tenant à féliciter les athlètes, entraineurs et le staff médical pour les efforts consentis, avant et durant ces joutes. Lors du dernier mondial à Paris (juillet 2023), l'Algérie avait engagé 23 athlètes, terminant à la 21e place (3 or, 1 argent et 3 bronze) sur 61 pays classés et 107 participants. La volonté des athlètes à vouloir honorer l'Algérie dans un rendez-vous très relevé au plan technique et en présence de gros calibre du para-athlétisme mondial, a été à l'origine de la belle prestation fournie par les athlètes algériens, dont deux nouveaux qui ont brillé par leurs performances, avec à la clé des médailles pour leur première compétition d'envergure dans leur carrière sportive. Il s'agit de Lazhar Ziamni, médaillé d'argent au poids F38, et Fakhreddine Theilaidjia, médaillé de bronze au 400m T36. En plus de ces consécrations, les



deux athlètes ont amélioré leur propre performance. «Theilaidjia et Ziamni sont une grosse surprise pour la DEN. Pour leur première compétition majeure, c'est surprenant ce qu'ils ont réalisé, on ne s'attendait pas à voir sur le podium, ces athlètes aux potentiels indéniables et qui méritent encouragement et une bonne prise en charge», a relevé Nassima Amir. Pour la responsable des équipes nationales, aucun des athlètes engagés à Kobe n'a démérité, même ceux habitués aux consécrations dans ce genre de compétition, mais qui, cette fois-ci, n'ont pas pu avoir des médailles, à l'image de Boudjadar (F33), Gasmi (F32), Kardjena (F33), Bahlaz (F32). Dans leurs concours, ces athlètes ont réussi leurs propres performances qui leur attribuent souvent des médailles. Interrogée sur l'objectif principal du mondial de Kobe, à savoir arracher des places supplémentaires pour les paralympiques de Paris-2024, la DEN a souligné que le rendez-vous a permis à l'Algérie d'arracher des places, en plus des 13 déjà acquis (lors des mondiaux de Paris-juillet), et les portes restent ouvertes pour en obtenir d'autres, prochainement. «Pour les résultats et performances réalisés à Kobe, à l'image des médailles d'or et argent obtenues, notre quota pour les Jeux paralympiques de Paris a forcément augmenté. En para-athlétisme, il faut savoir qu'en plus des médailles remportées lors des mondiaux et meetings qualificatifs, il y a d'autres paramètres techniques et équations propres à la discipline qui entrent en jeu et sont applicables. L'IPC attribue des points à la haute performance réalisée par les athlètes, à leur participation aux différents meetings et Grand Prix dont le prochain meeting, prévu à Paris en juin, entre autres», a expliqué Nassima Amir. Outre ces calculs, elle ajoute que les internationaux algériens auront la possibilité d'arracher des billets pour les JP-2024, à l'occasion du Championnat d'Algérie Open (juillet à Oran) qui a été officiellement homologué par l'IPC (Comité International Paralympique). «Avant les mondiaux de Kobe, on avait 13 places acquises pour les JP, et les résultats de ces mondiaux nous ont permis d'en avoir d'autres, mais pour l'instant, il est prématuré de donner un chiffre définitif, car il y a des paramètres arrêtés par l'instance internationale qui permettent aux athlètes d'engranger des points. Je peux vous assurer que l'Algérie a la possibilité d'élever le nombre de place à Paris. En plus, on a réussi à intégrer notre prochain Championnat d'Algérie de para-athlétisme en Open, dans le calendrier de l'IPC et cela est synonyme d'une chance de qualification de plus pour nos athlètes», a assuré la DEN. La première place des Mondiaux de para-athlétisme de Kobe a été remportée, comme attendue, par la Chine avec 87 médailles (33or, 30 argent et 24 bronze), devant le Brésil avec 42 médailles (19 or, 12 argent et 11 bronze) et la surprise du Championnat, l'Ouzbékistan avec 13 breloques (7 or, 4 argent et 2 bronze).

BASKET- BALL- SUPER DIVISION

Accession historique du CS Tlemcen

LE CS TLEMCEN a réussi une accession historique en championnat de Super-Division de basketball (messieurs), après avoir passé avec succès ses trois tests comptant pour les play-offs, tenus en fin de semaine à Alger. Il s'agit de la deuxième accession de suite de cette formation, fondée il y a de cela à peine quatre années, mais qui est parvenue à gravir vite les échelons pour s'offrir une place dans la cour des grands. Pour le président du club des Zianides, Amine Merzoug, «il s'agit d'une belle performance qui vient récompenser les efforts déployés tout au long des précédents exercices ». Cet ancien basketteur se voit récompensé pour tous les sacrifices qu'il a consentis, lui qui a réussi son pari de faire renaître sa discipline favorite à Tlemcen, après plusieurs années de déclin dû à la disparition de la section basketball du club phare de la ville, à savoir le WAT. « Le mérite revient aussi à d'autres anciens basketteurs de Tlemcen, qui m'ont accompagné dans mon projet et ont cru en notre potentiel de faire renaître cette discipline de ses cendres », s'est-il réjoui. Ayant terminé la première partie de la saison à la deuxième place de son groupe Centre-ouest, derrière le voisin le CS Aïn Larbâa, représentant de la wilaya de d'Aïn Témouchent dans le deuxième palier, le CS Tlemcen est parvenu à faire un parcours sans faute lors des deux tournois de l'accession, en remportant les six matchs qu'il a disputés pour l'occasion, y compris contre le CS Aïn Larbâa. Cette prouesse lui a permis de s'adjuger le trophée de champion de la Nationale 1, avec en prime une première accession parmi l'élite. « Nos joueurs étaient à la hauteur des aspirations, surtout qu'on était favoris sur le papier pour remporter l'un des deux billets donnant accès à l'élite. Terminer champion était la cerise sur le gâteau », a encore dit le premier responsable du CST. La formation tlemcénienne sera le deuxième club de l'Ouest du pays à évoluer en Excellence, en compagnie du CR Beni Saf, qui est parvenu à se sauver, in extremis, de la relégation. Les joueurs du CSC, rentrés chez eux dimanche soir, soit au lendemain de la clôture des play-offs joués à la salle omnisports de Staoueli (Alger), ont été accueillis tels des « héros » par la population de Tlemcen, en particulier les passionnés du basketball, très heureux de voir cette discipline sportive revenir au-devant de la scène nationale.

ATHLÉTISME/CONTINENTAL SILVER TOUR 2024 - 3000 M/STEEPLE :

L'Algérien Hichem Bouchicha en bronze

L'ALGÉRIEN HICHEM BOUCHICHA a décroché la médaille de bronze sur le 3000 mètres/steeple du meeting international «Continental Silver Tour», disputé dimanche au stade du Roi Baudouin à Bruxelles (Belgique). Il avait bouclé la distance en 8 :21.45, derrière le Britannique Mark Pearce, vainqueur en 8 :20.83, devant l'Allemand Velten Schneider (2e, en 8 :20.94). Le deuxième algérien engagé dans cette course, en l'occurrence Billel Tabti, lui s'était contenté de la 6e place, avec un chrono de 8 :23.39. Cette course s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire des deux internationaux algériens en prévision des échéances internationales à venir.

DE GROS CHANGEMENTS OPÉRÉS AU NIVEAU DIRECTIONNEL À L'USMA

Que se passe-t-il dans la maison usmiste ?

Ces dernières 48 heures, et succédant à la démission (on ne sait toujours pas si elle a été acceptée) de Taoufik Korichi de son poste de directeur sportif qui a fini par céder à la pression terrible d'une rue en ébullition qui réclamait dans le calme qu'on (re) connaît au kop unioniste, en priorité, indépendamment du vœu exprimé de débarquer l'actuel staff technique, l'état-major du club.

Par Azouaou Aghiles



Alors que du côté des tribunes, certains groupes de fans sont montés au créneau pour marquer leur mécontentement en lien direct avec les résultats de l'équipe et, dans la foulée, le ratage de certains des objectifs prioritaires fixés, l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA USMA), en l'occurrence le groupe Serport, lui-même sous le feu des critiques, est passé à l'action en s'attaquant à ce qu'il juge, sans le dire, la source des problèmes rencontrés par le onze de Soustara qui peine à sortir la tête de l'eau depuis le déclenchement de l'affaire dite du maillot de la honte lors des demi-finales de la CAF face aux Marocains de la RS Berkane, suivie par une élimination injuste sur tapis vert et le bras de fer avec cette même CAF sous tutelle de la fédération chérifienne et son président controversé, Faouzi Lekjaâ, dont la main mise sur les affaires du football africain ne fait plus l'ombre d'aucun doute. En attendant le verdict du Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne, et même si les Rouge et Noir ont pu tant bien que mal, plutôt bien que mal, garder intactes leurs chances intramuros, en s'accrochant à cette place dans le « Top Four » avec une provisoire quatrième place au classement général en championnat nationale de Ligue 1 Mobilis leur ouvrant le droit de rêver repartir pour une nouvelle aventure continentale (CAF) lors de la prochaine édition, la direction usmiste autant que les joueurs et leur entraîneur espagnol, Garrido, sont plus que jamais dans l'œil du cyclone. Aux grands maux les grands moyens.

Depuis la défaite (1-0) face au voisin et adversaire de toujours, le MC Alger sacré champion d'Algérie avant terme, la pilule passe très mal et des « infos » en provenance du stade de Bologhine mais en attente de confirmation officielle, laissent croire que la pression exercée par le public Rouge et Noir dont la gronde ne cesse de monter, a apporté ses fruits, leurs revendications quant à des changements n'étant pas tombés dans l'oreille d'un sourd. Ces dernières 48 heures, et succédant à la démission (on ne sait toujours pas si elle a été acceptée) de Taoufik Korichi de son poste de directeur sportif qui a fini par céder à la pression terrible d'une rue en ébullition qui réclamait dans le calme qu'on (re) connaît au kop unioniste, en priorité, indépendamment du vœu exprimé de débarquer l'actuel staff technique, l'état-major du club. Suite à quoi, le staff dirigeant de Serport a opéré dans le vif, comme le confirme, par un communiqué publié avant-hier sur sa page officielle Facebook, cette annonce mettant fin aux fonctions de trois dirigeants, à savoir le coordinateur général, Mohamed Nour Islam Belalia, du responsable de la gestion du stade Omar-Hamadi, Reda Laâdoul, et du responsable de la communication, Adel Zekri. Lesquelles décisions, prises à l'issue de la réunion ayant regroupé le Président-directeur général du Groupe Serport, Mohamed Karim Harkati et le président du conseil d'administration de l'USMA, Kamel Hassina, ajoute la même source, relèveraient d'une « volonté d'apporter du sang neuf au niveau des instances dirigeantes du club afin de mieux répondre aux exigences et aux objectifs de l'équipe ». Des décisions qui « concernent l'avenir du club ». Comme par exemple de passer au plus vite à la préparation du mercato estival, un des gros reproches faits à la direction sortante par les supporters lors de cet exercice 2023-24. Un domaine où, par exemple, ils ont été battus à plate couture le MCA et le CRB. Alors un recrutement judicieux en perspective. C'est le vœu du peuple usmiste toujours sous le coup des ratés en série en cette saison qui prend fin difficilement.

A.A

COUPE D'AFRIQUE POUR AMPUTÉS :

L'E.N algérienne bat le Nigéria (3-1) et remporte la médaille de bronze

LA SÉLECTION nationale algérienne de football pour amputés s'est adjugée la médaille de bronze de la 7e Coupe d'Afrique des nations, disputée au Caire en Egypte, en battant le Nigeria 3-1, mi-temps (0-0), lundi en match de classement pour la 3e place. Après une première mi-temps achevée sur un score de parité, avec un pénalty raté par le capitaine, Raouf Ouchène, les protégés de l'entraineur national Mohamed Hadj Akriche ont pris le match en main en seconde période, ratant quelques belles occasions d'ouvrir le score. Et contre le court du jeu, les Nigérians ont ouvert le score sur un penalty d'Aissa Youssef à la 28e (0-1).

La réalisation des Super Eagles n'a pas entamé le moral des coéquipiers d'Ouchène qui tenaient fort à cette 3e place du tournoi. Quatre minutes plus tard (32›), le buteur maison des Verts, Ouchène égalise, avant de servir le remplaçant Lotfi Belkaid pour donner l'avantage à l'Algérie 2-1 (41›). Par la suite, les six joueurs de champ algériens ont essayé de gérer le match lors des 9 minutes restantes, tout en réussissant au passage à ajouter le but de délivrance, par Aboubakr Zaidi, là aussi bien servi par son capitaine à la 49e du jeu (3-1). La 3e place remportée, en plus d'une qualification au prochain mondial, est historique pour le football algérien pour amputés, et marque ainsi la naissance d'une équipe nationale mise en place en un laps de temps record et qui n'a bénéficié que de quelques mois de préparation. «On est très heureux de cet exploit réalisé en terre égyptienne. Pour une première participation, réussir une médaille de bronze et surtout une qualification au prochain mondial en 2026 est historique pour notre pays. On aurait aimé faire mieux que cette 3e place, mais j'estime qu'en si peu de temps de préparation, notre performance est déjà grosse», a indiqué le capitaine Ouchène à la presse égyptienne. Le parcours de la sélection nationale de football pour amputés à la Coupe d'Afrique du Caire a été plus que positif, avec deux succès dans le groupe 3 (seul composé de quatre équipes après le forfait de trois sélections), face au Kenya (2-1) et la Gambie (3-2), contre une défaite devant le Ghana (5-0). Qualifiés aux quarts, les Verts ont réussi l'exploit d'éliminer l'Angola (2-1), vice-championne du monde lors de la dernière édition en 2022 en Turquie et championne du monde en 2018. En demi-finale, les coéquipiers du gardien Zoubir Malek ont buté face au Ghana (3-0), pour affronter le Nigéria en match pour la 3e place de la 7e édition du tournoi continental qui qualifie les sept premières équipes au prochain mondial. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire. La sélection algérienne devrait regagner Alger, mardi après-midi.

BELGIQUE-UNION SAINT-GILLOISE :

Amoura 3e meilleur buteur du championnat

L'ATTAQUANT international algérien de l'Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, a terminé troisième meilleur buteur du championnat belge de football (saison 2023-2024), avec 18 réalisations, au terme de la 10e et dernière journée des play-offs, disputée dimanche. Amoura (24 ans) a disputé probablement dimanche son dernier match avec l'Union Saint-Gilloise, vainqueur à domicile face à Genk (2-0). Au moment de son remplacement dans le temps additionnel, l'enfant de Jijel a eu droit à un standing ovation de la part du public de Saint-Gilloise, lui qui est convoité par plusieurs clubs européens. L'ancien attaquant de l'ES Sétif a terminé à égalité avec l'attaquant brésilien du Club Bruges, Igor Thiago, avec 18 buts chacun. Le titre du meilleur buteur est revenu à l'attaquant international togolais du Cercle Bruges, Ahoueke Steeve Kevin Denkey, avec 27 buts, devant le joueur danois d'Anderlecht, Anders Dreyer (19 buts). Le Club Brugge a remporté le titre, grâce au match nul décroché à domicile dans le derby face au Cercle Bruges (0-0). Les Brugeois, avec 50 points, devancent d'un seul point l'Union Saint-Gilloise. La Royale Union SG a sauvé sa saison en remportant la Coupe de Belgique, après sa victoire en finale face à Antwerp (1-0), le jeudi 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles). Amoura avait rejoint l'Union Saint-Gilloise en 2023 pour un contrat de quatre saisons, après deux années passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus onéreux de l'histoire du club saint-gillois.

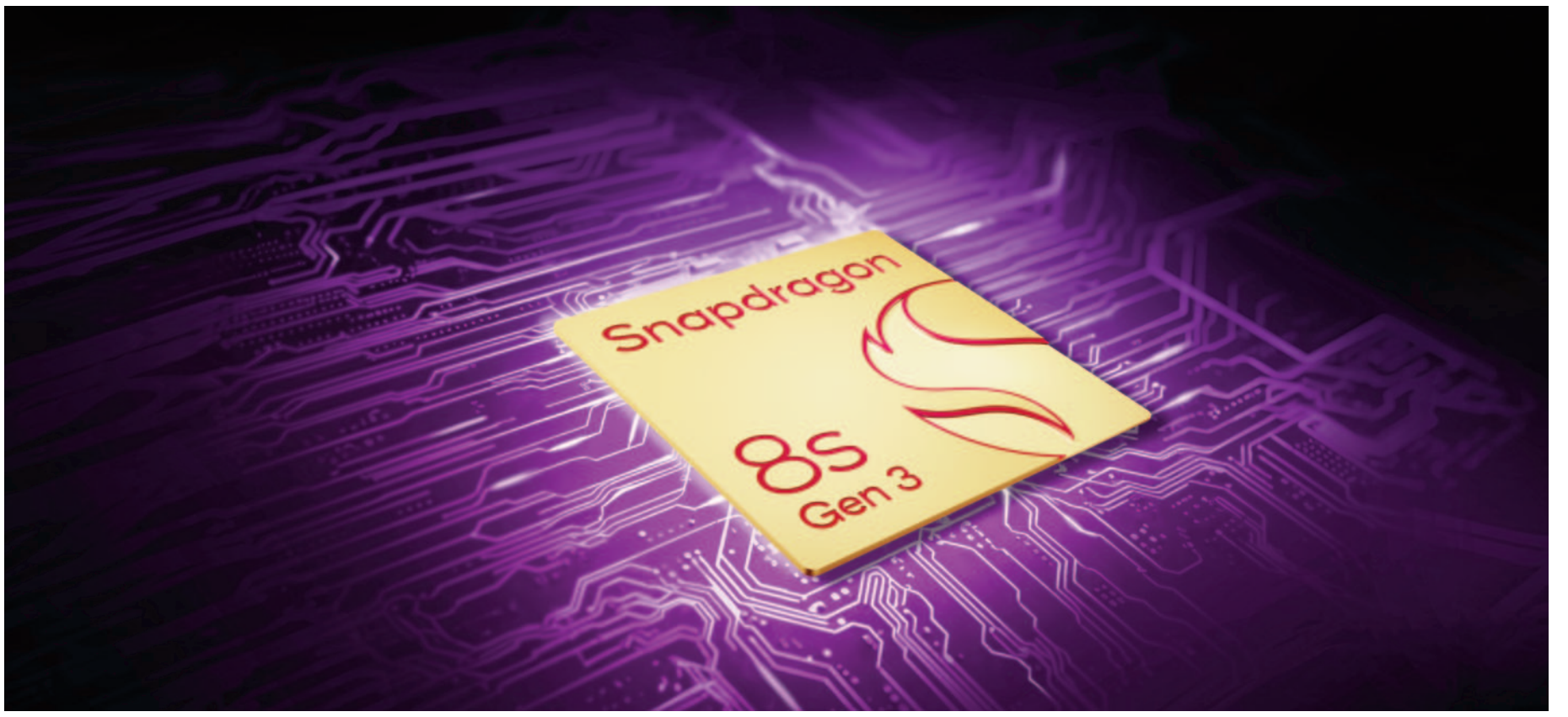
LIGUE 1 MOBILIS :

USM Alger- ES Ben Aknoun au stade du 20-août 1955

LE MATCH USM Alger-ES Ben Aknoun, comptant pour la mise à jour de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, est domicilié au stade du 20-août 1955 jeudi (17h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) ce lundi sur son site officiel. Cette délocalisation fait suite à la fermeture du stade olympique du 5-juillet 1962 pour travaux de rénovation et de remise à niveau. Vainqueur samedi à domicile face à l'ASO Chlef (2-1), l'USMA a renoué avec la victoire, quelques jours après sa défaite dans le derby de la capitale face au MC Alger (1-0). Les Rouge et Noir, qui comptent un dernier match en retard à disputer en déplacement face au CS Constantine (lundi 3 juin), occupent la 4e place au tableau, en compagnie de l'ES Sétif, avec 42 points chacun. Le club algérois aspire à terminer la saison sur le podium pour sauver sa saison. De son côté, l'ESBA, premier relégable (15e, 26 pts), battue dimanche en déplacement face au MC Oran (1-0), un concurrent direct pour le maintien, devra impérativement l'emporter face à l'USMA pour relancer ses chances pour la survie. Pour rappel, le MC Alger s'est adjugé le 8e titre de champion de son histoire, à quatre journées de l'épilogue.

3 fonctions d'IA fort utiles pour les futurs smartphones Android grâce à cette nouvelle puce Qualcomm

Technologie : Le processeur Snapdragon 8s Gen 3 permet de faire fonctionner des applications de génération d'images et de textes plus rapide, d'expansion des photos et un assistant virtuel avec un... visage.



Le processeur de votre smartphone est le héros méconnu de votre appareil. Il est en grande partie responsable de la mise en œuvre de toutes ces fonctions que vous avez appris à connaître et à aimer. La dernière puce de Qualcomm poussera encore plus loin les capacités de votre prochain appareil Android, notamment en matière d'intelligence artificielle.

Dimanche, Qualcomm a dévoilé sa toute nouvelle plate-forme mobile, le Snapdragon 8s Gen 3. En phase avec l'évolution du secteur vers l'IA sur l'appareil, cette nouvelle puce est conçue pour déclencher une nouvelle vague de fonctionnalités d'IA générative sur les smartphones.

"Avec des capacités telles que l'IA générative sur l'appareil et des fonctions de photographie avancées, le Snapdragon 8s Gen 3 est conçu pour améliorer l'expérience des utilisateurs, en favorisant la créativité et la productivité dans leur vie quotidienne ", a déclaré Chris Patrick, SVP chez Qualcomm.

Premières arrivées en mars 2024

Qualcomm n'a pas révélé quels smartphones haut de gamme seront équipés de la nouvelle puce. Cependant, l'entreprise a indiqué que le Snapdragon 8s Gen 3 sera adopté par les principaux fabricants, notamment Honor, iQOO, Realme, Redmi et Xiaomi, tous des équipementiers chinois, et que le premier appareil équipé devrait être commercialisé dès le mois de mars.

Que peut-on attendre exactement de ces smartphones ? Voici les trois principales fonctionnalités d'IA qui seront présentes sur ces smartphones grâce à cette nouvelle puce.

1. Assistants virtuels à IA générative

Nous connaissons tous les assistants vocaux tels que Siri et Alexa, mais qu'en est-il d'un assistant qui aurait une voix et surtout un visage ? Selon Qualcomm, le Snapdragon 8s Gen 3 rendra cela possible.

L'assistant virtuel serait pris en charge par le Qualcomm Sensing Hub, qui peut compiler toutes les données de l'utilisateur, telles que ses activités préférées, ses lieux, etc. afin que les suggestions et les réponses de l'assistant virtuel soient mieux adaptées aux préférences de l'individu.

2. Génération rapide d'images et de textes sur l'appareil

Cette année, l'IA sur l'appareil suscite un intérêt croissant, car ce type d'IA propose plus de vitesse d'exécution et une meilleure sécurité. Le Snapdragon 8s Gen 3 prend en charge l'IA générative sur l'appareil avec jusqu'à 10 milliards de paramètres, prenant en charge plus de 30 grands modèles de langage (LLM) et grands modèles de vision (LVM - Large Vision Model) à des vitesses impressionnantes.

Pour mettre la vitesse en perspective, il peut générer des images en une fraction de seconde alors que le générateur d'images standard prend environ 10 secondes en moyenne. Les modèles LLM peuvent fonctionner jusqu'à 20 jetons par seconde, ce qui, selon l'entreprise, est l'un des plus rapides de l'industrie des smartphones.

3. Extension des photos sur l'appareil

À l'instar de la fonction Generative Fill d'Adobe Photoshop, Photo Expansion peut générer du contenu au-delà du cadre de la photo et le mélanger à la photo d'origine, directement sur le smartphone de l'utilisateur. Cette fonction est particulièrement utile pour retoucher une photo que vous auriez aimé mieux cadrer ou pour donner un autre point de vue sur la même prise de vue.

La dernière acquisition d'Apple laisse entrevoir comment l'iPhone va intégrer l'IA



Technologie : Le travail de la startup DarwinAI pour rendre les systèmes d'intelligence artificielle plus petits et plus efficaces semble être exactement ce dont Tim Cook et son entreprise ont besoin.

La dernière acquisition par Apple d'une startup spécialisée dans l'IA donne un aperçu des projets du géant de la technologie en matière d'intelligence artificielle cette année. La startup, DarwinAI, est une entreprise canadienne d'inspection de la qualité visuelle qui a développé des moyens de rendre les systèmes d'IA plus petits et plus efficaces.

Le PDG d'Apple, Tim Cook, s'est engagé à donner plus de détails sur les avancées de l'entreprise en matière d'IA en 2024, et cette dernière acquisition d'une société qui permet aux systèmes d'IA de fonctionner efficacement sur des appareils plus petits pourrait renforcer l'idée qu'Apple prévoit d'exécuter des modèles d'IA sur l'appareil.

L'exécution d'algorithmes d'IA sur l'appareil serait conforme à la vision d'Apple en matière de protection de la vie privée. Pourquoi ? Parce que ce processus permet de conserver les informations de l'utilisateur sur l'appareil plutôt que de les envoyer sur des serveurs dans le cloud. Cette approche permet non seulement à l'utilisateur de bénéficier d'une plus grande confidentialité, mais aussi de réduire le temps de latence et d'exécuter des outils d'IA sans connectivité internet.

Les GPU et le moteur neuronal d'Apple sont des moyens d'accélérer les calculs d'IA

Siri par exemple fonctionne déjà sur l'iPhone, Apple ne se lance donc pas dans un nouveau concept avec l'IA sur l'appareil. Cependant, Apple a pris du retard dans la création et le lancement d'outils d'IA générative, qui nécessitent de grands modèles de langage (LLM) et des systèmes capables de générer du contenu sur la base de ces modèles. L'accord en cours de négociation entre Apple et Google irait dans ce sens.

Des modèles pré-entraînés plus petits et fonctionnant efficacement seraient la meilleure solution pour l'exécution de l'IA sur l'appareil. Cela peut nécessiter une optimisation pour réduire la taille et la complexité des modèles d'IA sans compromettre les performances. Les GPU et les puces spécialisées, comme le moteur neuronal d'Apple, sont également des moyens d'accélérer les calculs d'IA.

D'après le peu que nous savons de DarwinAI, il semble que cette optimisation pour l'exécution sur l'appareil est, en partie, ce sur quoi la société se concentrait lorsqu'elle a été rachetée par Apple.

Apple achète de plus en plus de startups

Depuis qu'Apple a racheté DarwinAI en début d'année, des dizaines d'employés de la startup ont rejoint la division IA d'Apple, comme le rapportent des sources de Bloomberg qui ont demandé à ne pas être identifiées parce qu'aucune des parties n'a annoncé publiquement l'accord.

L'un des cofondateurs de DarwinAI, Alexander Wong, est directeur de la recherche sur l'apprentissage automatique (Machine Learning) chez Apple depuis janvier, ce qui pourrait donner une idée de la date à laquelle l'accord a été conclu.

Apple achète de plus en plus de startups afin d'intégrer leurs avancées technologiques, leurs recherches et leurs talents dans ses opérations. En 2023, Apple était le leader parmi ses concurrents en matière d'acquisition d'IA, en rachetant pas moins de 32 startups spécialisées dans l'IA. La même année, Google a acquis 21 startups d'IA, Meta en a acquis 18 et Microsoft en a acquis 17.

Parce qu'Apple est si en retard dans la course à l'IA et si secret sur ses projets, nous tendons l'oreille chaque fois qu'il fait une nouvelle acquisition d'une startup spécialisée dans l'IA ou qu'une rumeur circule.

iOS 17.4 (bêta) signe la fin des web apps sur iPhone en Europe



Avec le futur iOS 17.4, Apple va peut-être supprimer en Europe une fonction très utile. La mise à jour devrait en effet rendre impossible l'utilisation des Progressive Web App (PWA).

Vous le savez peut-être, l'année 2024 va être marquée par l'application du Digital Markets Act (DMA), la nouvelle législation sur les marchés numériques. Celle-ci entrera en vigueur le 6 mars 2024 dans tous les pays de l'Union européenne. Apple a d'ores et déjà effectué de nombreux changements, notamment concernant son App Store, et les modifications devraient se poursuivre avec iOS 17.4.

C'est quoi au juste, une « web app » ?

Pour faire simple, une progressive web app est une application qui consiste en des pages (ou des sites web) qui peuvent prendre la forme d'une application native aux yeux de l'utilisateur. Par exemple, il est possible de créer un raccourci vers un site web sur l'écran d'un iPhone, et de bénéficier de diverses fonctionnalités (notifications, accès hors ligne….).

En testant la dernière version bêta du nouvel iOS 17.4, certains utilisateurs ont pu constater la disparition de cette fonction. Si l'on a d'abord cru à un simple bug, il semblerait que cela fasse bel et bien partie du « plan DMA » mis en place par Apple en ce qui concerne l'Europe.

Votre iOS, avec ou sans web app ?

En se mettant en conformité avec la future législation européenne, Apple pourrait ainsi supprimer les web app. De cette manière, les sites pourraient perdre certaines fonctionnalités très utiles.

Pire encore, certains services pourraient devenir totalement inutilisables en tant que tel, iOS ouvrant alors une fenêtre pop-up indiquant « [nom de la web app] va s'ouvrir dans votre navigateur par défaut à partir de maintenant ».

Rappelons que la prise en charge native des PWA remonte à iOS 15.4.

Certains développeurs ont d'ailleurs fait le choix de privilégier les Progressive Web Apps plutôt qu'une application native.

Reste à savoir maintenant si iOS 17.4 signera bel et bien la fin des web apps. Verdict (très) bientôt.

Ransomwares : les paiements de rançons battent tous les records et dépassent le milliard de dollars en 2023

Après une année 2022 « peu » lucrative pour les groupes de ransomwares, les paiements de rançons ont explosé tous les records en 2023, dépassant le milliard de dollars. Un chiffre astronomique, alors même que le nombre de victimes ayant accepté de payer a drastiquement diminué. 1,1 milliard de dollars. C'est le montant total du pactole perçu par les cyberattaquants via le seul canal des ransomwares en 2023. D'après Chainalysis, plateforme d'analyse de données spécialisée dans l'étude de la blockchain, les paiements de rançons en ligne n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé depuis la mise en place de son dispositif de surveillance des crypto-transactions. Une tendance qu'expliquent la multiplication des attaques par rançongiciels, ainsi que l'extorsion de sommes individuelles beaucoup plus importantes en comparaison des années précédentes.

Une reprise à la hausse après un an de presque répit

Comme le démontrent les données collectées et analysées par Chainalysis, la recrudescence des cyberattaques par ransomwares est sans équivoque. En 2023, les opérations d'infections et de demandes de rançon ont explosé dans le monde, ciblant essentiellement les grandes institutions et infrastructures critiques, à l'image des écoles, des hôpitaux, des médias, de grandes entreprises ou encore des agences d'État. Parmi les victimes confirmées, on peut citer Shell, l'University System of Georgia, British Airways, la BBC ou encore le département de l'Énergie américain.

Ces attaques ont en grande partie été menées par le gang pilotant le ransomware Cl0p, connu sous le nom de TA505, via l'exploitation de failles de sécurité répétées dans MOVEit, logiciel de transfert de fichiers très utilisé dans les secteurs de la santé, de la finance, des hautes technologies, ainsi que par les organisations gouvernementales.

Selon Wired, en parallèle des données publiées par Chainalysis, l'entreprise de cybersécurité Recorded Future aurait dénombré 4 399 attaques de rançongiciels en 2023, contre « seulement » 2 581 en 2022 et 2 866 en 2021, soit une augmentation de ce type de mode opératoire de 50 % à 70 % en l'espace de deux ans.

Moins de paiements, mais des sommes versées plus importantes

Pour autant, d'autres chiffres dévoilés par Coveware, société de surveillance des ransomwares et d'accompagnement des victimes de cyber-extorsion, seuls 29 % des entreprises et organisations piratées en 2023 auraient fini par payer la rançon exigée, contre 70 % à 80 % entre 2019 et 2020. Des informations à mettre en parallèle avec le montant total récupéré par les gangs de ransomwares, estimés à 220 millions de dollars en 2019, 905 millions de dollars en 2020, 983 millions de dollars en 2021, 567 millions de dollars en 2022, et 1,1 milliard de dollars en 2023.

De deux choses l'une : les pics de rançons payées en 2020 et 2021 correspondent aux années COVID, période durant laquelle le télétravail généralisé a nettement affecté les mesures de sécurité mise en place par les entreprises ayant poursuivi leurs activités à distance.

Deuxième précision sur laquelle insiste Chainalysis : les faibles sommes perçues en 2022 par les cyberattaquants constituent une anomalie, et non une tendance. En cause : divers facteurs comme la (perturbation des opérations et report des motivations sur un terrain politique plutôt que financier), le refus de certaines grosses entreprises de payer, ou encore l'infiltration du groupe très actif Hive par le FBI. En regard du faible pourcentage de victimes ayant cédé aux demandes de rançons et du montant record de transactions effectuées, on note aussi que les sommes d'argent exigées sont bien plus importantes en 2023.

Une situation que Chainalysis explique principalement par « la chasse au gros gibier », c'est-à-dire le ciblage d'entreprises ne pouvant se permettre d'essuyer des attaques paralysante...



Un homme s'est évadé d'une prison en passant par une fente de 15 cm de hauteur et 45 cm de largeur !



VOUS SAVEZ déjà que le yoga a de nombreux bénéfices, mais ce que vous ne savez pas est que cette discipline peut vous aider à vous échapper d'une prison. Choi Gap-bok, qui avait pratiqué le yoga depuis 23 ans, a été arrêté pour vol en Corée du Sud en 2012. Après 5 jours de détention, il a réussi à s'évader de la prison en sortant de la fente qui se trouve dans la porte de sa cellule et qui sert à donner de la nourriture aux prisonniers.
L'homme a appliqué une pommade sur son corps et a réussi à glisser à travers la fente qui fait 15 centimètres de hauteur et 45 centimètres de largeur en seulement 34 secondes.

Notre cerveau est constitué de 80% d'eau !



L'eau joue un rôle crucial dans le fonctionnement de notre cerveau, en effet, notre tissu cérébral est de 80% d'eau. La fonction cérébrale optimale dépend de l'eau, les cellules de notre cerveau ont besoin d'être hydratées tout comme les autres cellules qui composent notre organisme, plus encore, les cellules cérébrales ont besoin de deux fois plus d'énergie pour le fonctionnement du cerveau. En cas d'une déshydratation du corps, le cerveau est le premier organe à être affecté, ce qui causera un manque de concentration, une réduction de la faculté de mémorisation à court terme et des maux de tête.

LE SAVIEZ VOUS

FBBP 01 : les supporters lancent une cagnotte pour sauver le club



Au bord du dépôt de bilan malgré sa montée en National, le FBBP 01 n'a pas dit son dernier mot. En coulisses, le club et les collectivités s'activent pour tenter de trouver une solution. Tout comme les supporters, qui ont lancé une cagnotte pour sauver Bourg-Péronnas.

Le trou à combler est de plusieurs centaines de milliers d'euros, mais les fans du FBBP 01 ne veulent pas baisser les bras. Pour apporter sa pierre à l'édifice dans l'opération sauvetage, l'association des Supporters bressans vient donc de créer une cagnotte en ligne : « On a voulu la lancer pour prouver que le groupe de supporters est présent derrière le club dans les bons comme dans les mauvais moments. On veut vraiment leur dire qu'on est à côté d'eux », nous précise David Decher, le président du groupe.

« Bourg-Péronnas a une histoire, on espère que les gens vont réagir »

Dans son communiqué, le collectif indique qu'il lui est « impossible de rester les bras croisés et attendre sans rien faire. Inconcevable également de s'imaginer jouer en Régional 1 quand en 2018 nous étions en Ligue 2 ».
« Ça a été un choc d'apprendre la situation le samedi soir à l'issue de la dernière journée. Nous avons cependant une totale confiance en l'ensemble de la direction, des investisseurs et des partenaires et on les remercie pour tout ce qu'ils font pour le FBBP 01. On croit en le sauvetage du club. Bourg-Péronnas a une histoire, il représente l'Ain. On espère que les gens vont réagir », reprend David Decher, en précisant que cette initiative a reçu l'autorisation du club et que l'intégralité des fonds récoltés sera remise au FBBP 01.
Ce lundi 27 mai, la cagnotte atteignait 446 euros. « Il faut y croire et espérer que ça va le faire », croise les doigts David Decher.

La guitare basse des Who vendue plus de 15 000 € aux enchères



Une basse de marque Warwick ayant appartenu à John Entwistle, bassiste des Who, était proposée aux enchères lors d'une vente exceptionnelle, à Lyon, qui regroupait une collection de 20 guitares ayant appartenu à un collectionneur.

Allemagne

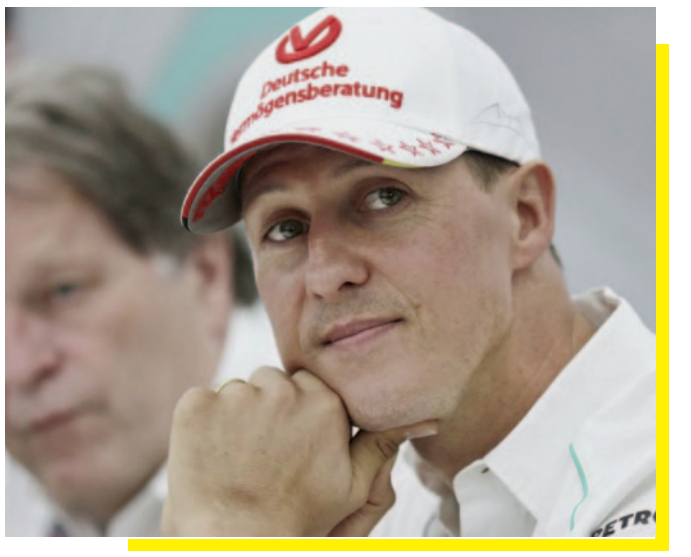
Fausse interview de Michael Schumacher par une IA : un magazine condamné

Le magazine Die Aktuelle avait publié son interview « exclusive » du l'ancien pilote de Formule 1 avant de révéler la supercherie.

INSOLITE - La famille de l'ex-pilote de Formule 1 Michael Schumacher a obtenu gain de cause contre le magazine allemand Die Aktuelle, qui avait publié une fausse interview du sportif, générée par intelligence artificielle (IA).
En avril 2023, Die Aktuelle s'était targué d'avoir obtenu un entretien avec Michael Schumacher, le premier depuis son accident de ski et son grave traumatisme crânien fin 2013 dans les Alpes françaises. Spécialisé dans les informations people et appartenant au groupe allemand Funke, le magazine avait publié l'« interview » et révélé ensuite qu'elle avait été générée par une intelligence artificielle.

La rédactrice en chef licenciée

Le tabloïd allemand Bild a rapporté jeudi que la famille avait reçu 200 000 euros de dommages et intérêts, un montant que les proches de Michael Schumacher n'ont pas confirmé.
« Nous avons gagné le procès et ne ferons aucun autre commentaire », a mentionné Sabine Kehm, porte-parole de la famille du légendaire pilote allemand.
À la suite de cet article, l'éditeur du magazine avait présenté des excuses publiques à Schumacher et à sa famille. Anne Hoffmann, rédactrice en chef de Die Aktuelle, avait été licenciée. La famille de Schumacher protège l'intimité de l'ancien champion âgé de 55 ans qui n'a pas été vu en public depuis son accident. Quasiment aucune information n'a filtré depuis concernant son état de santé.



Décollage imminent du satellite EarthCARE pour percer les mystères des nuages

Inédite, la mission d'EarthCARE promet de révolutionner notre compréhension des nuages et de leur impact sur le climat, ouvrant ainsi une nouvelle ère dans l'observation de la Terre depuis l'espace.



Des images fascinantes montrent une formation nuageuse très rare au-dessus du mont Fuji

Parasols ou couvertures ? Le satellite EarthCARE part explorer les nuages sous toutes leurs coutures, pour mieux cerner leur rôle dans l'évolution du climat avec leurs effets tantôt rafraîchissants, tantôt réchauffants. La mission "pionnière" de l'agence spatiale européenne (ESA), en collaboration avec l'agence japonaise Jaxa, doit décoller mardi de la base californienne de Vandenberg (États-Unis) à bord d'une fusée Falcon 9 de Space X.

Cumulus, cirrus, cumulonimbus : dresser un profil complet des nuages

Le satellite de 2,2 tonnes conçu par Airbus opérera à 400 kilomètres au-dessus de la Terre pour dresser un profil complet des nuages. "Ils sont l'un des principaux contributeurs à l'évolution climatique et c'est l'un de ceux qu'on connaît le moins", explique à l'AFP Dominique Gilliéron, chef du département des projets d'observation de la Terre de l'ESA.

Cumulus, cirrus, cumulonimbus... les nuages sont des "objets complexes et non homogènes" dont la composition varie selon l'altitude où ils se trouvent dans la troposphère, la plus basse couche de l'atmosphère, qui s'étend de 8 km au-dessus des pôles jusqu'à 18 km au-dessus de l'équateur, détaille l'ingénieur. Ils agissent donc différemment sur le climat en fonction de leur altitude.

Certains, comme les cumulus, formés de vapeur d'eau situés assez bas, travaillent comme un parasol : très blancs et très brillants, ils renvoient les rayonnements du Soleil vers l'espace (un effet appelé albédo) et refroidissent l'atmosphère. D'autres comme les cirrus d'altitude, formés de glace (des nuages très ténus dont le fin voile peut se voir d'un avion), laissent au contraire passer le rayonnement solaire qui réchauffe la Terre. Cette dernière réémet un rayonnement thermique que "les cirrus vont capter, ce qui garde la chaleur, comme une couverture de survie", a détaillé Dominique Gilliéron lors d'une conférence de presse.

D'où l'importance d'évaluer la nature des nuages selon l'altitude en décortiquant leur structure verticale, ce qu'aucun satellite n'a fait jusqu'à présent, souligne Simonetta Cheli, directrice des programmes d'observation de la Terre à l'ESA. Les deux instruments "actifs" d'EarthCARE enverront leur lumière vers les nuages et calculeront le temps qu'elle met pour revenir. Une durée plus ou moins longue selon que la lumière provient du bas ou du haut de la couche nuageuse.

"Voir au travers"

Le Lidar ("Laser imaging detection and ranging") émettra une lumière ultraviolette pour étudier les nuages fins d'altitude et tracer les aérosols : de minuscules particules (poussières, pollens, polluants humains comme les cendres de combustion...) qui sont des "précurseurs" des nuages, décrit Dominique Gilliéron.

Le radar, lui, sera capable de "voir au travers" des couches opaques des nuages pour déterminer leur composition en eau solide (sous forme de gouttelettes).

Comme les radars routiers, l'instrument changera de fréquence en fonction de la vitesse des nuages pour suivre leurs mouvements dans l'atmosphère. EarthCARE est aussi doté d'un imageur multi-spectral, qui donnera des informations sur la forme des nuages, et d'un radiomètre pour en sonder la température. Tous les paramètres physiques des nuages seront ainsi mesurés en-dessous du satellite, et ce de manière simultanée, une première.

Des informations "très attendues", selon l'ESA, par la communauté scientifique, qui cherche à "recaler" ses modèles climatiques pour évaluer le bilan radiatif de la Terre, soit l'équilibre entre les radiations que reçoit notre planète, venues du Soleil, et celles qu'elle émet. Avec l'idée de prédire "si l'effet actuel des nuages, qui est plutôt refroidissant en ce moment (le parasol l'emporte sur la couverture), va se renforcer ou s'affaiblir", développe Dominique Gilliéron.

Une évolution d'autant plus incertaine que le réchauffement climatique est en train de changer la répartition des nuages.

"EarthCARE est lancé à un moment plus important encore que lors de sa conception, en 2004", relève Simonetta Cheli.

La mission européenne, prévue pour trois ans, prend le relais des satellites de la Nasa CloudSat et CALIPSO.

Le fleuve Congo, un périple semé d'embûches





Naufrages, collisions, incendies à bord… Les accidents de navigation sont fréquents sur le fleuve Congo. Et leur bilan, souvent très lourd.

Des accidents qui pourraient être évités

En 2023, les accidents sur le fleuve Congo ont causé, selon les statistiques officielles, la mort de plus de 600 personnes, victimes de la surcharge et de la vétusté des embarcations, du non-respect des mesures de sécurité et de l'absence de signalisation. Notre périple n'a pas été exempt d'avaries, heureusement sans gravité. La barge M/B Jaja, sur laquelle nous sommes montés à Kinshasa, s'est d'abord échouée sur un banc de sable avant de percuter une épave immergée.

Les cours d'eau indispensables pour le transport des passagers et des marchandises

Plus tard dans notre périple, entre Mbandaka et Boende, notre pirogue s'est empalée sur un haut-fond. Il a fallu sauter à l'eau et la pousser en sens inverse, avec l'aide de pêcheurs, tout en veillant à ne pas croiser la route d'un de ces serpents noirs et venimeux qui ondulent parfois à la surface. Faute de routes praticables, les cours d'eau sont vitaux pour le transport des passagers et des marchandises dans les zones reculées de RDC. En dépit des dangers.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Trop de sucre dans le sang ? Voici les signes révélateurs



Il y a des signes qui ne trompent pas, surtout le matin...

Le sucre des aliments, transformé en glucose (et fructose) dans l'organisme, est nécessaire car il lui fournit de l'énergie. L'équilibre du taux de glucose dans le sang est assuré par différentes hormones dont l'insuline produite par le pancréas.

Lorsque cet équilibre est rompu et que l'on a trop de glucose dans le sang, on est en "hyperglycémie". Si elle est légère, l'hyperglycémie n'a pas de conséquence immédiate pour la santé. En revanche, si le taux de glucose est trop élevé sur la durée, il peut être à l'origine de complications dont la plus grave est le diabète. "Une personne ne devient pas diabétique parce qu'elle consomme trop de sucre mais à cause d'une alimentation à index glycémique trop élevé" clarifie Angélique Houlbert, micro-nutritionniste. Ainsi, ce n'est pas tant la quantité de sucre d'un aliment qu'il faut regarder mais sa capacité à élever plus ou moins rapidement le taux de glucose dans le sang.

La façon la plus simple de connaître son taux de sucre dans le sang -ou plutôt taux de glucose- est de mesurer la glycémie à jeun. Cette analyse peut être complétée par celle de l'hémoglobine glyquée.

Cette dernière prend en compte le reflet de la glycémie dans le sang sur les trois derniers mois. Pour rappel, une glycémie normale est comprise entre 0.7 et 1.10 gramme de glucose par litre de sang. Entre 1.10 et 1.25 gramme on est au stade du "prédiabète" et au-dessus de 1.26 gramme, à celui de diabète.

Outre la prise de sang, il y a des symptômes caractéristiques de l'hyperglycémie. Malheureusement "lorsqu'on les constate, il est bien trop tard. ce sont déjà des signes de diabète" prévient notre interlocutrice.

La personne présente alors :

Une soif intense
Une fatigue qui ne passe pas
La langue sèche
Une perte de poids inexpliquée
Des maux de tête
Des troubles de l'humeur
De fortes envies d'uriner

"Si 3 ou 4 heures après avoir mangé le matin vous observez..."

En prévention, on peut quand même repérer d'autres signes plus discrets, surtout le matin au moment du petit-déjeuner :

"Si 3 ou 4 heures après avoir mangé le matin vous observez une fatigue, une baisse de moral et une envie soudaine de grignoter du sucré, c'est que vous n'avez pas les bonnes habitudes et que vous avez mal mangé" explique la micro-nutritionniste. Ressentir ces effets indique une hypoglycémie réactionnelle en réponse à une hyperglycémie ayant eu lieu un peu plus tôt.

Le pancréas a fabriqué de l'insuline pour faire baisser drastiquement une glycémie trop élevée dans le sang à cause d'un petit-déjeuner trop sucré et/ou à index glycémique élevé.

"Le matin, il faut manger des aliments qui ont un index glycémique bas : du muesli, des flocons d'avoine, du pain au levain, de seigle ou aux céréales", conseille la spécialiste. "Il faut aussi des protéines, des fibres et des bonnes graisses que l'on peut retrouver dans le fromage blanc, l'œuf et surtout les oléagineux comme les amandes, les noisettes ou les noix de cajou." Les oléagineux possèdent toutes ces qualités en même temps, rassasient pour longtemps et empêchent une hypoglycémie vers 11 heures.

Comment stimuler la circulation de la lymphe (et dégonfler)



OEDÈME, jambes lourdes, perte de mobilité... Quand le système lymphatique dysfonctionne, la lymphe s'accumule dans les tissus et pèse sur le corps.

Le système lymphatique est un réseau complexe de vaisseaux, de ganglions lymphatiques, de tissus lymphoïdes, d'organes lymphatiques et de lymphe. "La lymphe est un liquide séreux, légèrement teinté qui circule à travers le système lymphatique dans l'ensemble du corps", "Elle est composée d'eau, de protéines, de lipides, de cellules immunitaires et de déchets cellulaires. Et circule dans tout l'organisme, à proximité du système veineux."

La lymphe remplit plusieurs fonctions essentielles dans le corps humain. "Elle agit comme un système de drainage pour éliminer les déchets cellulaires, les toxines et les excès de liquide des tissus. Cela aide à maintenir l'équilibre hydrique dans le corps et à éliminer les substances indésirables", poursuit la spécialiste. La lymphe aide également à réguler l'équilibre des fluides dans les tissus en drainant l'excès de liquide interstitiel (2 à 3 litres/24h) et en le renvoyant dans la circulation sanguine. La lymphe transporte aussi les nutriments provenant du système digestif vers les cellules du corps. "Par exemple, après la digestion, les graisses absorbées dans l'intestin grêle sont transportées dans la lymphe avant d'être distribuées dans le sang." Enfin, elle transporte les lymphocytes et d'autres médiateurs du système immunitaire qui combattent les infections et les agents pathogènes. "Ces cellules peuvent être transportées vers les ganglions lymphatiques où elles sont activées et multipliées pour répondre à une infection."

Gonflement, sensation de lourdeur, peau épaissie, diminution de la mobilité...

A l'état normal, le système lymphatique ne nécessite pas de stimulation extérieure. Mais dans certains cas, il peut présenter des dysfonctionnements générant une stase lymphatique. "Ce trouble, également connu sous le nom de lymphœdème, est caractérisé par une accumulation anormale de lymphe dans les tissus. Cela se produit lorsque le système lymphatique ne fonctionne pas correctement, en raison d'une obstruction ou d'un appauvrissement des vaisseaux ou des relais ganglionnaires lymphatiques." Les symptômes de la stase lymphatique comprennent un gonflement, une sensation de lourdeur ou de tension dans les membres affectés, une peau épaissie et une diminution de la mobilité articulaire. "À long terme, la stase lymphatique non traitée peut entraîner des complications telles que des infections récurrentes, des lésions cutanées et une fibrose des tissus." Le lymphœdème des membres inférieurs est une des manifestations les plus fréquentes de stase lymphatique, susceptible de générer un inconfort quotidien et parfois des complications.

A l'exception des problèmes de stase lymphatique s'intégrant dans le cadre d'une autre maladie, il n'existe pas de traitement curatif pour soigner les lymphœdèmes isolés. "Généralement, les traitements visent à réduire le gonflement, à améliorer la circulation lymphatique et à prévenir les complications", poursuit notre interlocutrice. Cela peut inclure différentes méthodes. "On peut prescrire des médicaments à visée veino-lymphatique (encore nommés "veinotoniques") qui viendront stimuler le drainage de la lymphe. Des techniques de bandage multicouche peuvent être utilisées pour aider à réduire le gonflement et ainsi améliorer la mobilité tout en limitant les complications cutanées. On proposera ensuite le port d'une compression, adaptée après réduction de volume, tels que des bas, des manchons ou des gantelets de compression. En appliquant une pression externe sur les membres affectés, cela aidera à déplacer la lymphe vers les relais ganglionnaires et collecteurs lymphatiques."

"Un massage à faire vous-même pour drainer"

Autre solution : le drainage lymphatique manuel (DLM). "C'est une technique de massage doux qui vise à stimuler le flux lymphatique et à réduire l'accumulation de liquide dans les tissus".

Ce type de massage peut être effectué par un professionnel (kiné) formé au drainage lymphatique manuel ou par vous-même à l'aide de techniques simples d'auto-drainage. Enfin, l'activité physique régulière peut aider à stimuler le flux lymphatique. "On privilégiera les sports aquatiques comme la natation ou l'aquabiking." Dans certains cas très invalidants et résistants aux traitements cités précédemment, la greffe ganglionnaire peut-être envisagée, réalisée uniquement dans des centres experts.

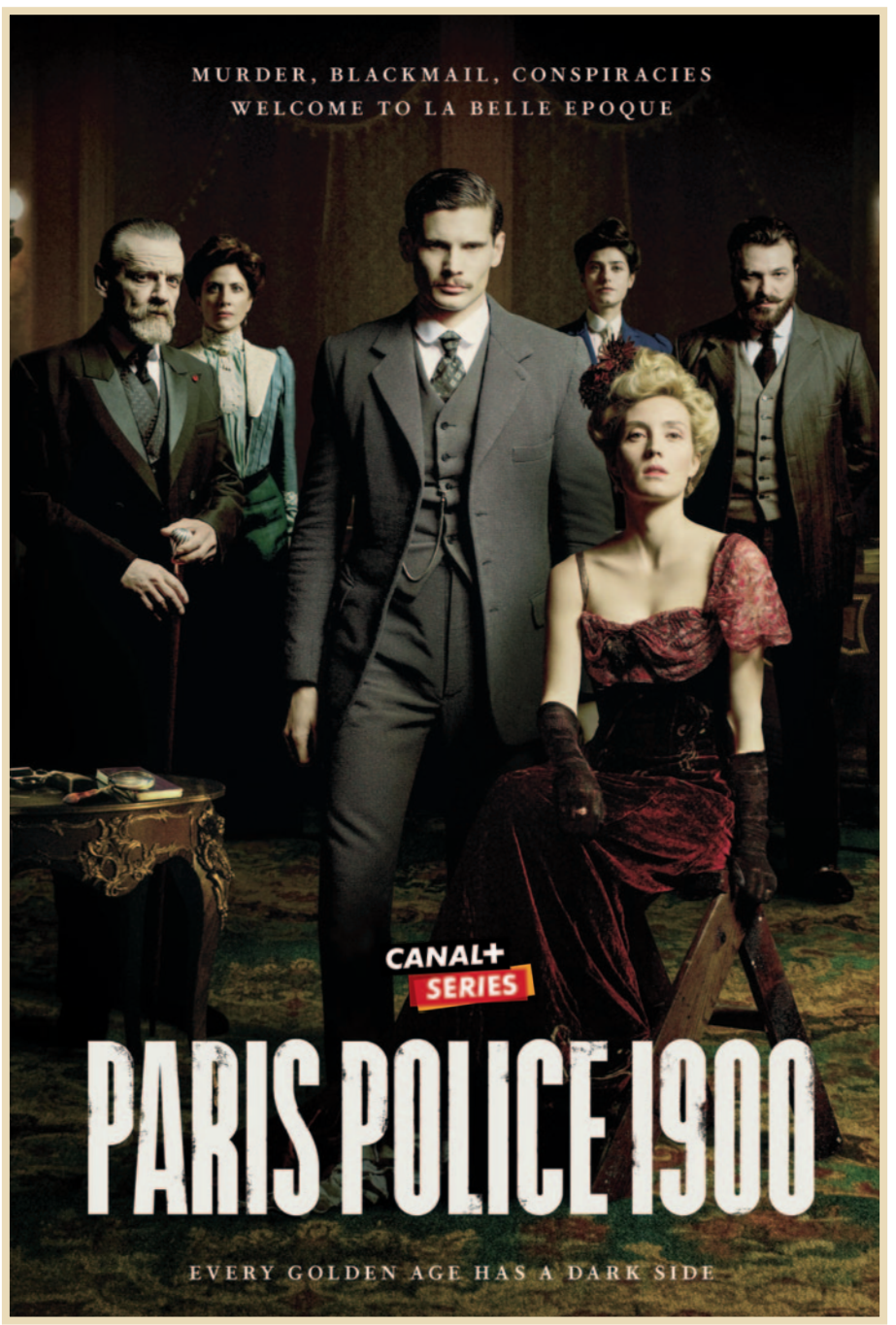












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière - États-Unis 2023
Will Trent

21h00 Téléfilm dramatique - France 2024
Parents à perpétuité

20h55 Jeu - France 2024
Top chef

21h00 Football : Ligue Europa Conférence
Olympiakos / Fiorentina

23h00 Série humoristique
France
Kaamelott

21h00 Cinéma
États-Unis - France 1995
Casino

21h10 Cinéma Drame
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2016
Avant toi

20h50 Cinéma Thriller - Etats-Unis 2022
Le menu

21h20 Série policière - France 2013
Mongeville

20h50 Drame France - 2023
Rien à perdre

21h00 Film d'action
Etats-Unis - 1986
Karaté Kid, le moment de vérité 2

21h20 Comédie
Etats-Unis - 2022
Les vedettes

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière États-Unis 2024
Saison 2 - Épisode 1/2

Tokyo Vice

Après avoir reçu une terrible vidéo sur VHS, Jake pousse l'inspecteur Katagiri à percer le mystère de la disparition de Polina, mais ils doivent rester discrets car un ministre du gouvernement est impliqué.

22h27

Série dramatique France - 2021
Saison 1 - Épisode 1/2

Paris Police 1900

Paris, 1899. Le président Félix Faure vient de mourir dans les bras de sa maîtresse.
La République est au bord de l'explosion et le préfet Lépine est rappelé aux affaires.
L'inspecteur Jouin est mobilisé pour l'enquête.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:13	12:26	16:18	19:41	21:26
CONSTANTINE	03:20	12:31	16:21	19:44	21:28
ALGER	03:36	12:45	16:35	19:58	21:40
OUARGLA	03:47	12:36	16:17	19:38	21:13
CHLEF	03:43	12:52	16:42	20:05	21:48
MOSTAGANEM	03:49	12:57	16:46	20:09	21:51
ORAN	03:53	13:00	16:49	20:11	21:53

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7903 — MERCREDI 29 MAI 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	17°
Oran	25°	18°
Constantine	28°	13°
Ouargla	40°	24°

DANS UN DISCOURS À LA NATION DE SANCHEZ

L'Espagne reconnaît officiellement la Palestine

C'est une décision historique qui a été prise hier à Madrid par l'Espagne en faveur du combat pour la libération menée depuis 1947 par le peuple palestinien. Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a annoncé officiellement la reconnaissance de son pays de la Palestine en tant qu'État indépendant, une décision prise conjointement avec l'Irlande et la Norvège et qui avait été annoncée le 22 mai.


Une décision historique.

Dans un discours diffusé en direct sur les chaînes de télévision précédant le Conseil des ministres, qui approuvera la reconnaissance, Sánchez, a déclaré que «ce n'est pas seulement une question de justice historique, avec les aspirations légitimes du peuple de Palestine, c'est aussi une nécessité si nous voulons parvenir à la paix». L'actuel locataire du Palais de la Moncloa a ajouté que «ce n'est pas une décision que nous prenons à l'encontre de qui que ce soit». Il a assuré que la décision était basée sur le respect international et a expliqué qu'aucune modification des frontières de 1967 n'était reconnue. Sánchez, qui s'affiche comme un fervent défenseur des droits des Palestiniens, voit en cette proclamation de l'Etat de la Palestine un moyen d'atteindre une solution mettant fin au conflit vieux de 76 ans et à l'agression israélienne, la plus meurtrière en cours à Gaza.

L'Irlande et la Norvège ont également d'officialisé leur reconnaissance d'un État palestinien hier. Cette reconnaissance constitue une avancée significative pour les Palestiniens, qui estiment qu'elle confère une légitimité internationale à leur combat.

En visite à Alger, lundi, où il a été reçu par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le premier ministre slovène, Robert Golob, a affirmé que son gouvernement prendrait une décision sur la reconnaissance d'un État palestinien jeudi et la transmettrait au Parlement pour approbation finale. La Slovénie a lancé la procédure de reconnaissance au début du mois, et M. Golob a subi des pressions pour accélérer le processus depuis que l'Espagne, la Norvège et l'Irlande ont annoncé qu'elles procéderaient à la reconnaissance.

Ces reconnaissances constituent une victoire pour le peuple palestinien qui subit depuis le 7 octobre 2023, une épuration raciste et sans précédent menée par l'armée d'occupation israélienne à Gaza. Cette annonce est un nouveau revers pour l'Etat sioniste alors que la cour pénale internationale s'apprête à émettre un mandat d'arrêt international contre son premier ministre Benyamin Netanyahou et le chef d'Etat-major pour génocide tandis que l'Assemblée générale des Nations unies a voté une résolution demandant de faire de la Palestine un Etat membre à part entière de l'ONU.

L'Espagne et l'Irlande ont pris la tête de locomotive de cette initiative depuis janvier dernier, sous une pression populaire de plus en plus hostile à l'Etat sioniste. Les deux pays avaient envisagé dans un premier temps de reconnaître la Palestine en tant qu'État indépendant d'ici juillet prochain.

De son côté, l'Union Européenne a amorcé le dernier virage des contacts avec les dirigeants européens avec lesquels Sánchez a constitué un front servant à endosser la reconnaissance de l'Etat palestinien dans les prochaines semaines. «Le moment est venu pour la communauté internationale de reconnaître une fois pour toutes l'État de Palestine», avait déclaré Sanchez en novembre dernier. «Chacun d'entre nous va à présent entreprendre les étapes nécessaires pour donner effet à cette décision», a indiqué le premier ministre irlandais Simon Harris, saluant un «jour historique et important pour l'Irlande et pour la Palestine».

La reconnaissance de l'État de Palestine par trois pays constitue un moment «historique», a affirmé l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), y voyant «la voie de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans la région». Il s'agit de «moments historiques dans lesquels le monde libre triomphe (…) après de longues décennies de lutte nationale palestinienne, de souffrance, de douleur, de racisme, de meurtre, d'oppression, d'abus et de destruction auxquels le peuple de Palestine a été soumis», a déclaré Hussein al-Sheikh, secrétaire général du comité exécutif de l'OLP, sur le réseau social X.

A l'ONU, 139 des 193 États membres des Nations unies considèrent la Palestine comme un État. Parmi ceux-ci figurent des nations européennes telles que l'Islande, la Pologne et la Roumanie, ainsi que des pays comme l'Algérie, la Russie, la Chine et le Nigeria. Sur le terrain, Israël bombarde Gaza depuis près de 260 jours dans le but déclaré de neutraliser la résistance mais il s'est avéré que l'Etat hébreu cible délibérément les femmes et les enfants pour décimer la population palestinienne, selon de nombreuses organisations y compris celles de l'ONU.

Majda Khellaf

AQUACULTURE

Accord algéro-américain de 8 millions de dollars

L'ENTREPRISE aquacole algérienne AquaContinentale et l'américaine E.S.E Intec ont signé, hier à Alger, un accord d'une valeur initiale de 8 millions de dollars, l'objectif étant de produire des aliments pour l'élevage des crevettes que l'Algérie importe actuellement. L'accord présente un plan complet pour l'ingénierie, la conception, la fourniture d'équipements, la construction et la mise en service d'une installation de production de pointe dans la wilaya de Relizane.

A cette occasion, le manager de l'entreprise AquaContinentale, Madjid Abaoub, a affirmé que l'Algérie «importe toujours les aliments aquacoles et des crevettes dans leur état de post-larve. On a eu cette idée de développer la production nationale en la matière à travers ce projet autonome».

M. Abaoub a également indiqué que durant le processus d'élevage et de grossissement des crevettes, les eaux utilisées sont récupérées et recyclées, dont une partie est destinée à l'irrigation agricole. Pour sa part, le P-DG de la société américaine, Josef Walter Barbi, a souligné l'intérêt de sa société pour l'Algérie vu son importance continentale. Il a également évoqué le potentiel naturel du pays, ce qui pourrait le qualifier pour devenir leader régional en aquaculture.

Lors de la cérémonie de signature au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, l'ambassadrice Elizabeth Aubin a signalé l'importance de ce partenariat. «Ce partenariat avec un leader mondial dans le domaine illustre le potentiel de bénéfice mutuel et de prospérité partagée de notre coopération commerciale. Ce projet s'aligne sur le programme de diversification des exportations de l'Algérie et sur notre mission commune de favoriser la croissance économique et l'autosuffisance», a-t-elle indiqué.

La société algérienne a été fondée en 2017, spécialisée dans l'élevage de crevettes, la production de larves et post-larves et d'aliments pour l'aquaculture. Initialement axée sur l'élevage de crevettes, l'entreprise a élargi ses activités à la suite d'une visite aux Etats-Unis pour inclure la production de larves et de post-larves pour d'autres éleveurs. E.S.E Intec est une importante société américaine spécialisée dans la fourniture de solutions complètes pour diverses industries, dont l'aquaculture.

Rim Boukhari

TIZI OUZOU

Campagne de sensibilisation contre les feux de forêt

C'EST sous le slogan «un été sans feux» que la campagne de sensibilisation sur les feux de forêt a été lancée, dimanche, à Tizi Ouzou par le wali, Djillali Doumi. Cette campagne, confiée aux représentants locaux de l'observatoire national de la société civile et du Haut conseil à la jeunesse a pour objectif de sensibiliser les populations, particulièrement les jeunes, les comités de villages et de quartiers sur le besoin impératif d'éviter les feux de forêt et se prémunir contre d'éventuels incendies. Les conseils sont surtout destinés aux adeptes des villégiatures, les débroussailleurs par le feu et autres cultivateurs amoureux de l'écobuage. Car si le débroussaillage par le feu et le recours à l'écobuage pour fertiliser les terres relèvent de l'excellence, il n'en demeure pas moins que ce sont des solutions qui ne sont pas sans danger notamment au cours de la saison chaude. Nos vieux paysans avaient recours à ces méthodes autrefois, mais seulement au début d'automne, soit après les premières pluies du mois d'octobre. Notons enfin que pour rehausser le lancement de cette campagne de sensibilisation, les organisateurs ont choisi le stade du 1er Novembre de Tizi Ouzou avec le rendez-vous footballistique du championnat national de Ligue1 Mobilis JSK-MCA.

Sonelgaz renforce son réseau électrique

DANS le souci d'assurer à sa clientèle une meilleure jouissance de l'énergie électrique, notamment au cours de cet été 2024 où les besoins en la matière sont plus importants que les autres saisons, la Direction de la distribution du gaz et électricité (DDGE) de Tizi Ouzou a réalisé un plan d'investissement pour la saison estivale 2024, lequel porte sur la réalisation de 09 postes transformateurs et 08 km de ligne électrique. «Ces 09 postes HTA/BT, selon les termes du communiqué émanant du service de communication de la DDGE, sont d'un montant financier estimé de 141.000.000 DA et leurs implantations sont prévues au niveau des communes d'Azazga, Ouaguenoune, Tizi-Ghennif, Tizi Rached, Ait-Yahia, Makouda et Boghni». Le document précise que les 09 postes en question sont déjà opérationnels. S'agissant de la ligne électrique, la première tranche qui est de l'ordre de 3,5 km et d'un coût de 20.000.000 DA, elle est destinée aux communes d'Ait-Yahia- Moussa, Frikat, Ait-Mahmoud, Azeffoun et Tizi Ghennif. S'agissant de l'autre tranche et destinée au renforcement et remplacement des lignes HTA d'une langueur, elle est d'une longueur de 05 km elle est destinée pour les communes d'Azazga, Tizi Ouzou, et Ouacif. Son coût financier est d'un montant de 32.000.000 DA.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine